BnF Gallica

Almanach illustré du Père Ubu : (XXe siècle)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Jarry, Alfred (1873-1907). Auteur du texte. Almanach illustré du Père Ubu : (XXe siècle). .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Tf
290

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF
IMPRIMÉS
EST.

DON
MOREAU-NÉLATON
1927

Tf. 290 RA 14241

ALMANACH

ILLUSTRÉ

DU

PÈRE UBU

(*XXe Siècle*)

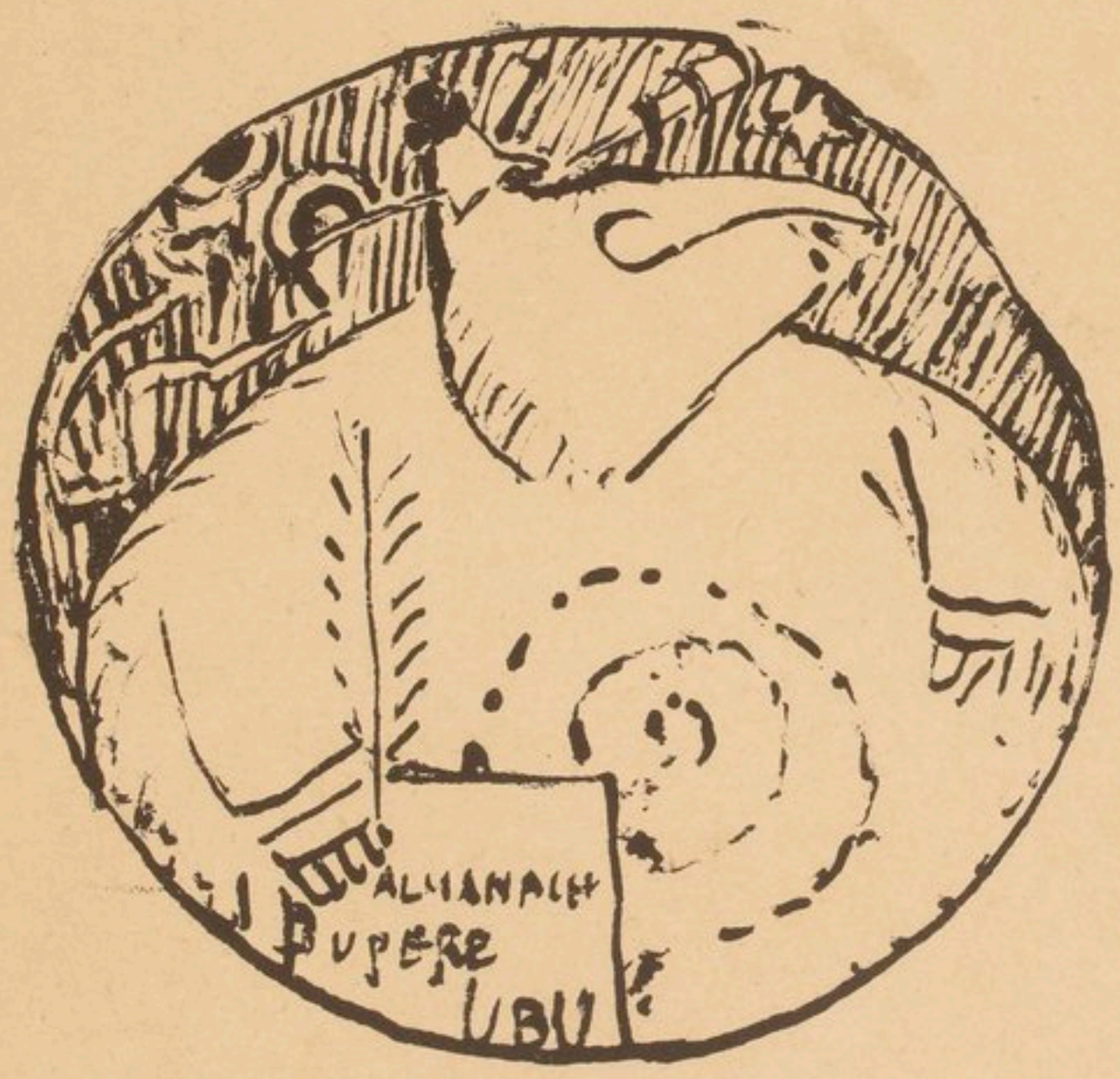

1er Janvier 1901

EN VENTE PARTOUT

Prix : 1 fr.

2me Édition.

ALMANACH du PÈRE UBU

DON
MOREAU-MÉLATON
1927

ALMANACH

ILLUSTRÉ

DU

PÈRE UBU

(XXe Siècle)

1er Janvier 1901

EN VENTE PARTOUT

IL A ÉTÉ TIRÉ

Vingt-cinq exemplaires sur Japon Impérial
numérotés de 1 à 25.

Vingt-cinq exemplaires sur Hollande Van Gelder
numérotés de 26 à 50.

Calendrier

DU PÈRE UBU

Pour 1901

Approuvé par Mgr St Bouffre

JANVIER

1	M	Décervelage
2	M	*St Macaire d'Alex.(1)
3	J	*Ste Bertille, vierge et Vve
4	V	*Ste Oringue, *vierge*
5	S	St Birbe
6	**D**	*St Fursy, *abbé*
7	L	*St Pelade, *évêque*
8	M	*Ste Goule ou Gudule
9	M	*Ste Basilisse, *vierge*
10	J	St Bateau
11	V	Ste Gale, *abbesse*
12	S	St Poil
13	**D**	St Sagouin
14	L	*St Hilaire
15	M	St Terme
16	M	Ste Girafe
17	J	*St Antoine, *abbé*
18	V	*St Léobard, *reclus*
19	S	Ste Asperge
20	**D**	St Grumeau
21	L	St Bol
22	M	*St Dimenche, *abbé*
23	M	*Ste Messaline
24	J	*St Babylas
25	V	Repopulation
26	S	*St Profit
27	**D**	*St Avit, *martyre*
28	L	St Etronge
29	M	Ste Bardane
30	M	Ste Bourboule
31	J	Ste Touche

FÉVRIER

1	V	Ste Tignasse
2	S	St Schisme
3	**D**	*St Remezy, *évêque*
4	L	St Anal
5	M	Ste Delpot, *mère*
6	M	*St Barzanuphe, *sold.*
7	J	Ste Gidouille
8	V	Copulation
9	S	*St Apollon
10	**D**	*Ste Zuarde
11	L	*St Cémon, *chantre*
12	M	*St Vêle, *moine*
13	M	St Hérold, *évang.*
14	J	St Ciput
15	V	Ste Crapule
16	S	Ste Soupe
17	**D**	Aérostation
18	L	*Ste Prépédigne, *mart.*
19	M	*St Gabin, *prêtre*
20	M	Ste Marmelade
21	J	*St Pépin de Landen
22	V	*St Abile, *évêque*
23	S	Sabbat
24	**D**	Concert Lamoureux
25	L	*Ste Valburge
26	M	St Fouquier, *apôtre*
27	M	*St Galmier, *sous-dia.*
28	J	Fin du Mois
29		*Hunyadi.* Sie Purge

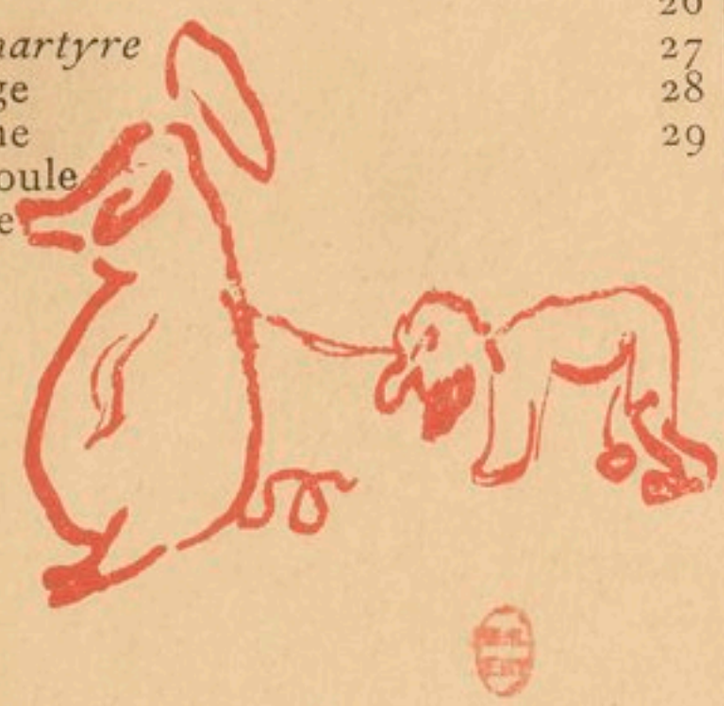

(1) Sont précédés d'un astérisque les prénoms empruntés au livre officiel intitulé : *Prénoms pouvant être inscrits sur les registres de l'état civil destinés à constater les naissances conformément à la loi du 11 Germinal an XI.*

MARS			AVRIL		
1	V	Ste Basane	1	L	*St Pierre, *apôtre*
2	S	St Mandrin	2	M	Ste Truite
3	**D**	Invalides	3	M	Ste Morue
4	L	St Dumolard, *assas.*	4	J	St Barbeau
5	M	St Gonse	5	V	Continence
6	M	St Anastay	6	S	Ste Moule
7	J	*St Nestor, *évêque*	7	**D**	Pèche
8	V	Ste Jeanne d'Arc	8	L	Férié
9	S	*Ste Catherine, *abbesse*	9	M	St Esturgeon, *évêque*
10	**D**	Putréfaction	10	M	Ste Baleine
11	L	Ste Bouse, *vierge*	11	J	St Goujon
12	M	St Guillotin, *méd.*	12	V	St Gardon
13	M	Ste Goutte, *Fete mil.*	13	S	*St Carpe, *év. de Thyat.*
14	J	St Pranzini	14	**D**	Cloture de la Pèche
15	V	St Chem.de-Fer, *ass.*	15	L	St Escargot
16	S	St Prado, *assas.*	16	M	St Maquereau
17	**D**	Lavement	17	M	St Andouille
18	L	*St Gabriel, *arch.*	18	J	St Veau
19	M	St Hercule	19	V	Ste Limace
20	M	*Ste Derphute	20	S	Ste Choucroute
21	J	Ste Victoria, *reine*	21	**D**	Visite des Abattoirs
22	V	*St Aphrodise	22	L	St Boudin, *apôtre*
23	S	St Diable	23	M	St Cervelas
24	**D**	Revue	24	M	St Pied
25	L	St Bazaine	25	J	Ste Hure
26	M	St Clam	26	V	Ste Grenouille
27	M	St Avoine, *pape*	27	S	Ste Longe
28	J	St et ste Cartouche	28	**D**	Sts Abatis
29	V	*St Eustache	29	L	Ste Saucisse
30	S	St Sabre	30	M	Ste Couenne
31	**D**	*St Hypace, *év. mart.*	31		*Hunyadi.* Ste Foire

Loi du 11 Germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms :

Titre Ier. — Des prénoms.

Art. Ier. — A compter de la promulgation de la présente loi, les noms en usage **dans les différents calendriers** et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne, pourront seuls être reçus,

MAI

1	M	Ste Gigolette
2	J	St Obscène
3	V	*Ste Viole, *vierge et m.*
4	S	Ste Morale
5	**D**	St Potiron
6	L	*Ste Eupure, *vierge*
7	M	Ste Cuite
8	M	*St Pacôme
9	J	Ste Tatane
10	V	Ste Merdre
11	S	*Ste Jutte, *recluse*
12	**D**	CONSERVATOIRE
13	L	*Eructations*
14	M	Ste Balade
15	M	St Arsouille, *ermite*
16	J	*St Rose, *évêque.*
17	V	*St Soiochon ou Sulcran
18	S	*St Potamon, *mart.*
19	**D**	*St Pinien
20	L	*St Bernard, *hermite*
21	M	*St Beuvon, *soldat pr.*
22	M	*Ste Quitère
23	J	St Charme
24	V	Ste Bouzine
25	S	*St Injurieux, *sénat.*
26	**D**	*St Bérenger, *moine*
27	L	St Tétard
28	M	*Ste Ubaldesque, *vier.*
29	M	*Quatre-Temps*
30	J	*Ste Pulchérie
31	V	Ste Purée

JUIN

1	S	*St Fortuné
2	**D**	Ste Totoche
3	L	*St Côn, *bénédictin*
4	M	*St Optat
5	M	St Pie VIII, *pape*
6	J	St Possible
7	V	Ste Tourte
8	S	Ste Guenille
9	**D**	Ste Bourde
10	L	*St Zotoucque
11	M	St Athanor
12	M	*St Evelpiste
13	J	St Plon
14	V	Ste Activité
15	S	*St Modeste
16	**D**	*St Cloud
17	L	*Ste Musque, *fem. mar.*
18	M	*Ste Spécieuse
19	M	*St Gervais
20	J	St Silvère
21	V	Ste Brigide
22	S	St Gorgonzola, *diac.*
23	**D**	*St Cucufat
24	L	*St Sou, *pape*
25	M	St Forficule
26	M	*St David
27	J	St Bouguereau
28	V	Ste Grue
29	S	St Inventaire
30	**D**	*Ste Emilienne, *mart.*

comme prénoms, sur les registres de l'état civil destinés à constater les naissances des enfants, et il est interdit aux officiers publics d'en admettre aucun autre dans leurs actes.

Les contribuables sont invités à demander, en vertu de la loi ci-dessus, dans toutes les mairies, communication du présent Almanach.

JUILLET

1	L	St Lundi
2	M	**Visitation**
3	M	St Anatole F.
4	J	St Gril
5	V	*Ste Brosse
6	S	St Bout
7	**D**	St Mirli
8	L	Ste Colombine
9	M	Ste Truffe
10	M	Ste Félicité
11	J	Ste Confiture
12	V	Ste Couche
13	S	St Pistolet
14	**D**	Fête du Père Ubu
15	L	St Légitime
16	M	Ste Poire
17	M	St Membre
18	J	*St Saëns ou Sidoine
19	V	Ste Bassine
20	S	St Soupir
21	**D**	Ste Civette
22	L	**Edification**
23	M	St Gros
24	M	St Poireau
25	J	St Cul
26	V	*Ste Natalie
27	S	Ste Narine
28	**D**	Ste Dalila
29	L	St Bedon
30	M	Ste Roustissure
31	M	Ste Tripe

AOUT

1	J	St Potiron
2	V	*St Alphonse
3	S	*St Geoffroy
4	**D**	*St Marc de Girardin
5	L	*St Abel
6	M	*St Pipe, *diacre*
7	M	*St Gaëtan
8	J	Ste Dandine
9	V	*St Amour
10	S	Ste Goulache
11	**D**	Ste Œuvre
12	L	*St Truphème
13	M	St Buvard
14	M	St Zebb, *bienheureux*
15	J	**Fête de l'Empereur**
16	V	Ste Marmelade
17	S	*St Septime
18	**D**	St Offembach
19	L	*St Flamidien
20	M	Ste Barbue
21	M	St Bondon
22	J	*Ste Pusice
23	V	Ste Estatue
24	S	St Diapason
25	**D**	*St Sein
26	L	*St Zéphyrin
27	M	St Périnée
28	M	*St Médéric
29	J	Ste Farce
30	V	*St Fiacre
31	S	Ste Corne

SEPTEMBRE		
1	**D**	St Leu-Taverny
2	L	St Lazare, *Gare*
3	M	Ste Plume
4	M	*Ste Rosalie
5	J	St Godegrin, *Mart.*
6	V	**Stes Femmes**
7	S	St Bois
8	**D**	*Nativité du Père Ubu*
9	L	Ste Bouteille
10	M	St Bordure
11	M	St Loison
12	J	*Ste Perpétue
13	V	**Ste Vérola**
14	S	St Olibrius
15	**D**	St Nicodème
16	L	*Ste Euprepie
17	M	*St Lambert
18	M	St Vent
19	J	*St Janvier
20	V	Ste Phynance
21	S	*St Mathieu
22	**D**	*St Denis, *Maurice*
23	L	Ste Vadrouille
24	M	*St Andoche
25	M	St Didot
26	J	St Népomucène
27	V	Ste Flanelle
28	S	*St Venceslas
29	**D**	Ste Oneille
30	L	*St Jérôme

OCTOBRE		
1	M	St Bouc
2	M	Ste Pure, *bienh.*
3	J	St Phoque
4	V	Ste Femelle
5	S	St Sucre
6	**D**	St Pruneau
7	L	Ste Vermine
8	M	*Ste Pollène
9	M	Ste Crème
10	J	*Ste Tanche
11	V	*St Placide
12	S	Ste Bourrique
13	**D**	**SS Marrons**
14	L	St Cope, *évêque*
15	M	*Ste Thérèse
16	M	Ste Belgique
17	J	St Omnibus
18	V	Ste Noisette
19	S	St Tabac, *abbé*
20	**D**	*Ste Cléopâtre, *relig.*
21	L	Ste Otarie
22	M	*St Modérant
23	M	*St Hilarion
24	J	*St Raphaël, *peintre*
25	V	Ste Savate
26	S	Ste Varice
27	**D**	*St Abraham, *pape*
28	L	*St Morbiole, *pénitent*
29	M	Ste Varlope
30	M	*St Arsène
31	J	St Aviso

NOVEMBRE

1	V	**Toussaints**
2	S	*Examen de Conscience*
3	**D**	St Hurluberlu
4	L	*St Patrobas
5	M	St Pater
6	M	Ste Brique
7	J	St Bouif
8	V	Ste Lèchefrite
9	S	Ste Affiche
10	**D**	St Just
11	L	Ste Croûte
12	M	*Ste Craphaïlde
13	M	Ste Nitouche
14	J	Ste Pellicule
15	V	St Sexe
16	S	St Siège
17	**D**	*St Agnan
18	L	*Stes Maximes*
19	M	St Bouffre
20	M	St Gribouille
21	J	St Gniaf
22	V	Ste Crevette
23	S	*St Dagobert
24	**D**	Ste Flora
25	L	Ste Chair
26	M	St Attentif
27	M	St Béroalde
28	J	*St Sosthène
29	V	Ste Cuisse
30	S	St Hyx

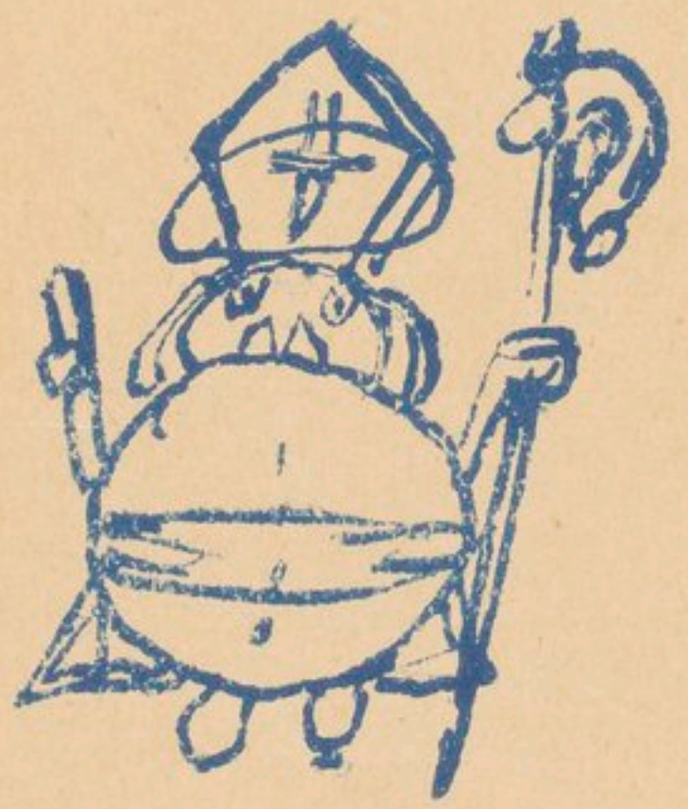

DECEMBRE

1	**D**	**Avent**
2	L	St Ruth
3	M	*Ste Magne
4	M	*Ste Barbe
5	J	St Cabas
6	V	Ste Orchidée
7	S	St Quille, *abbé*
8	**D**	Ste Blancheur
9	L	*Ste Léocadie
10	M	St Tuyau
11	M	Ste Râpe
12	J	St Fil, *vierge*
13	V	**Ste Pelle**
14	S	Ste Profonde
15	**D**	*St Mesmin
16	L	St Renard
17	M	Ste Yolande
18	M	*St Flaive, *concierge*
19	J	St Thymold
20	V	Ste Bottine
21	S	*Ste Péronnelle
22	**D**	*St Honorat
23	L	St Alambic
24	M	Ste Pochetée
25	M	St Câpre
26	J	St Phlegmon
27	V	*Ste Fabiole
28	S	St Poivre
29	**D**	Ste Lippe
30	L	Ste Bobine
31	M	*St Silvestre

Confession d'un Enfant du siècle

COMMENTAIRES DU PÈRE UBU

Sur les Evénements récents

PERSONNAGES

PÈRE UBU. SA CONSCIENCE.

La chambre à coucher du Père Ubu.

PÈRE UBU *(se réveillant à moitié)*. — Quel tapage! Ce réveille-matin n'en finira pas de carillonner à la porte de mon œil? C'est bon, on va s'ouvrir. D'ailleurs, il doit être l'aube. En effet, trois heures de l'après-midi. Il n'y a pas de raison pour que je n'appelle pas *l'aube* le moment où je me lève aussi bien que celui où c'est le soleil qui se lève. (*Au Réveil*). Te tairas-tu, sagouin? — C'est tout de même un bon réveil, qui marque le cours de la lune et de la rente, les heures, les minutes, les secondes et les siècles, et qui est garanti deux ans. (*La sonnerie redouble.*)

Ah! mon Dieu! c'est au moins l'heure du Jugement Dernier.

LA CONSCIENCE (*sortant de la table de nuit*). — Pas exactement, Père Ubu: ce n'est que le siècle qui sonne!

P. U. — Le siècle? Mais il me semble qu'il a déjà sonné l'année dernière

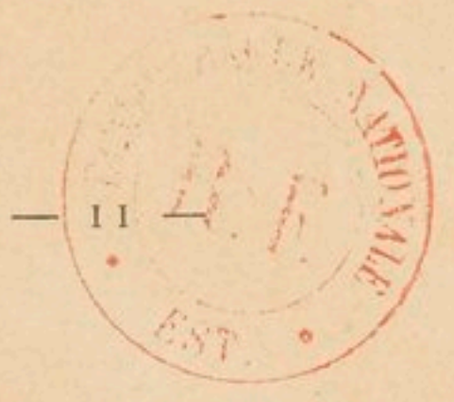

Comme le temps passe ! Il est vrai que l'année dernière, comme je n'étais pas disposé à me déranger, j'ai dit que mon réveil avançait.

Con. — Et ainsi, par votre faute, des tas de gens, qui n'admettent d'autre vérité que ce que vous dites, ne savent pas encore si c'est l'année dernière ou cette année que le siècle commence. Père Ubu, vous n'avez pas honte ?

P. U. — Monsieur ma Conscience, nous n'avons jamais honte, d'abord, c'est un principe. Tenez votre langue, ces gens-là sont des idiots et moi je sais

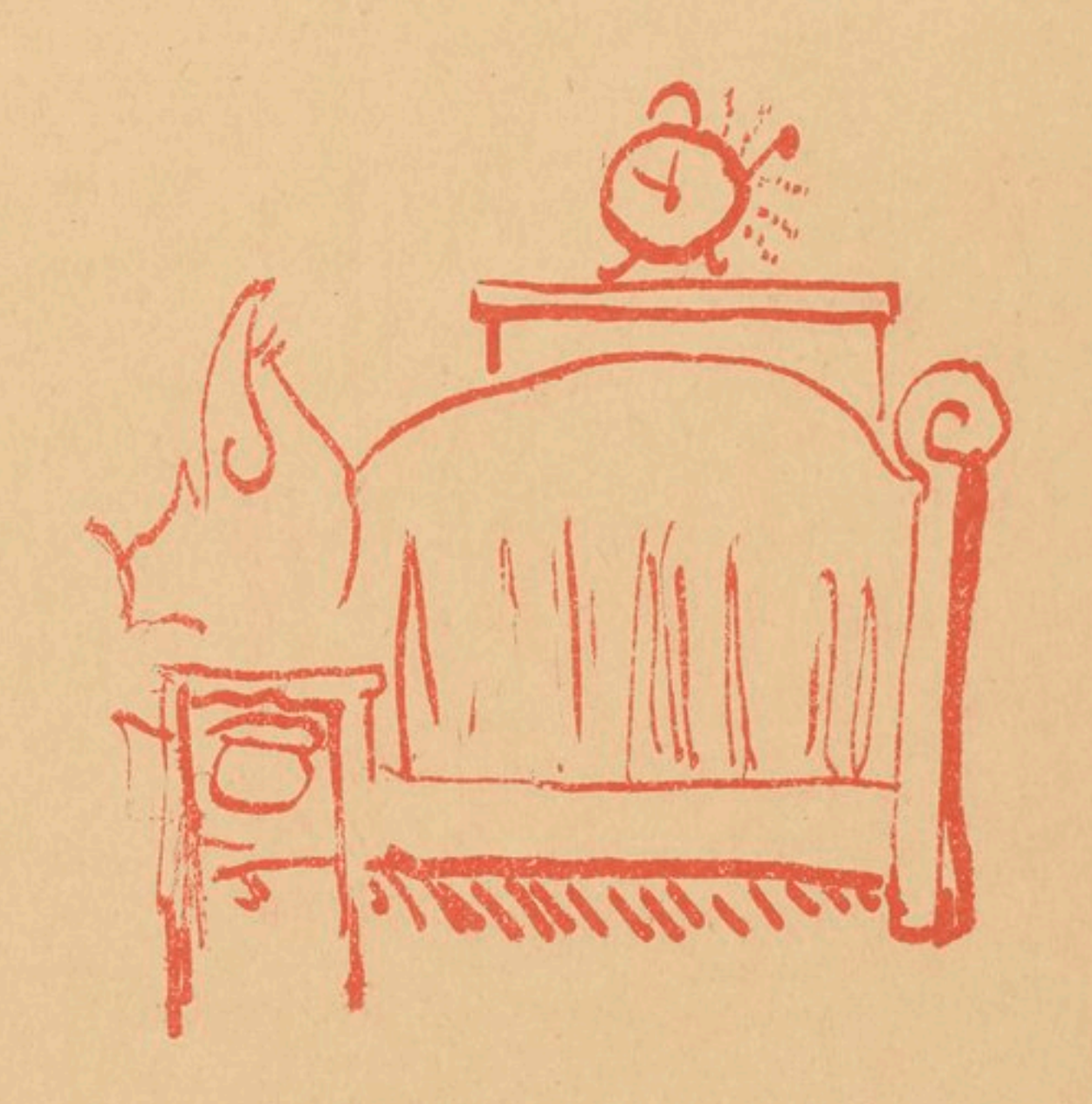

ce que je dis. C'est bien aujourd'hui le vingtième siècle précisément, de par mon savoir en météorologie et parce qu'il me plaît ainsi. Mais s'il ne me plaisait pas ainsi, j'affirmerais que mon horloge à siècles retarde cette fois et que c'était l'année dernière. Et puis cela m'embête que cette sonnerie séculaire fasse tant de vacarme tous les ans ; mais comme l'instrument n'est garanti que deux ans, je prends patience : j'espère que l'année prochaine il ne marchera plus et me laissera enfin tranquille.

Con. — Père Ubu, vous êtes-vous préparé à ce que vous avez coutume de faire en changeant de siècle?

P. U. — Changer de chemise en même temps? Mais cela fait bien souvent.

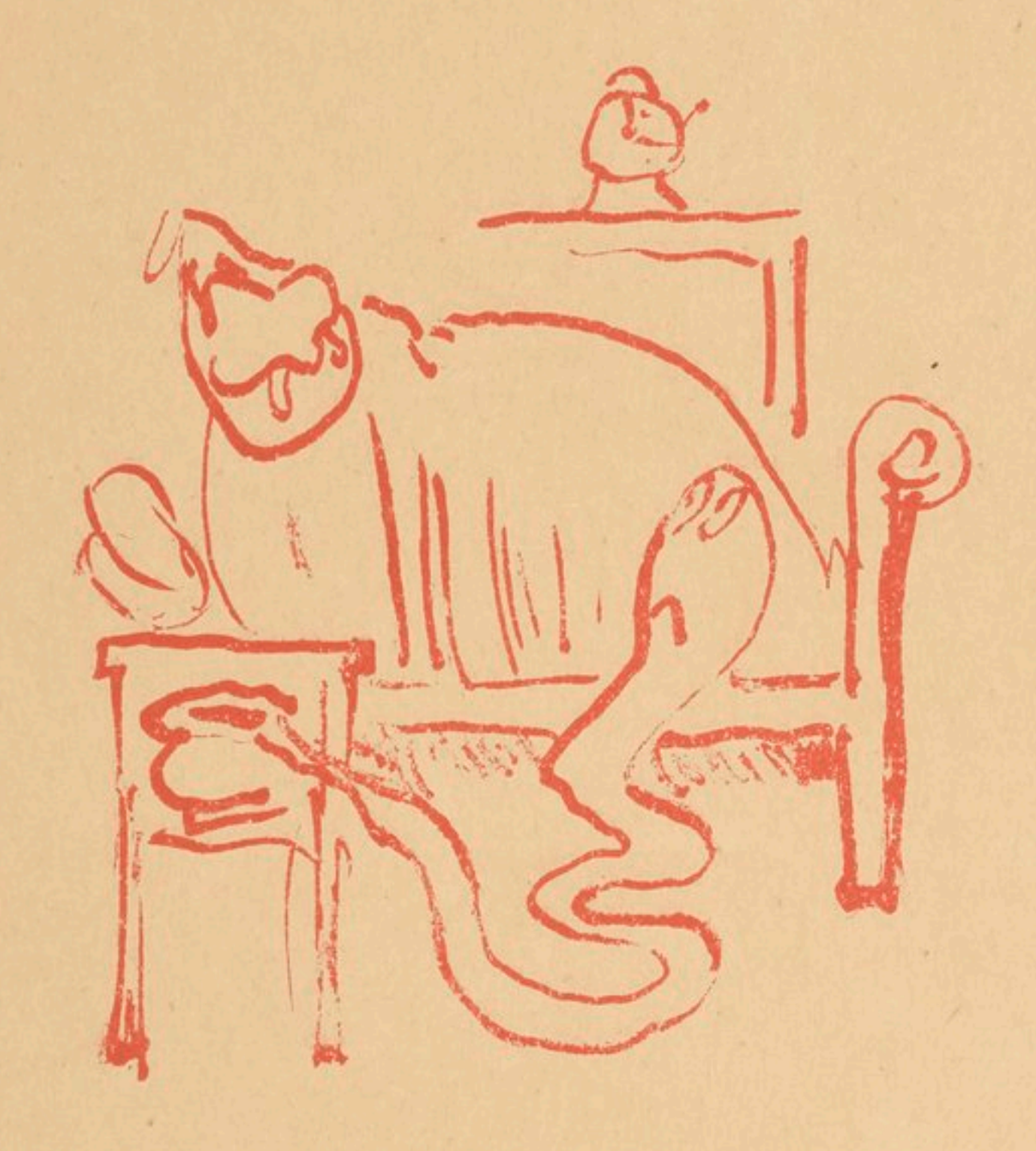

Con. — Je ne parle pas du blanchissage du linge de votre gidouille, Père Ubu, mais de la lessive de votre âme; ne tardez pas: car qui peut se flatter de vivre encore cent ans?

P. U. — Monsieur, je ne comprends rien de ce que vous dites.

Con. — Il est temps de faire votre examen de conscience, la récapitulation de tout ce qui s'est passé de bien ou de mal dans ces derniers cent ans; car il y a fort peu d'aventures où vous ne vous soyez mêlé, sans que cela vous regardât

ALPHABET

Voyelles

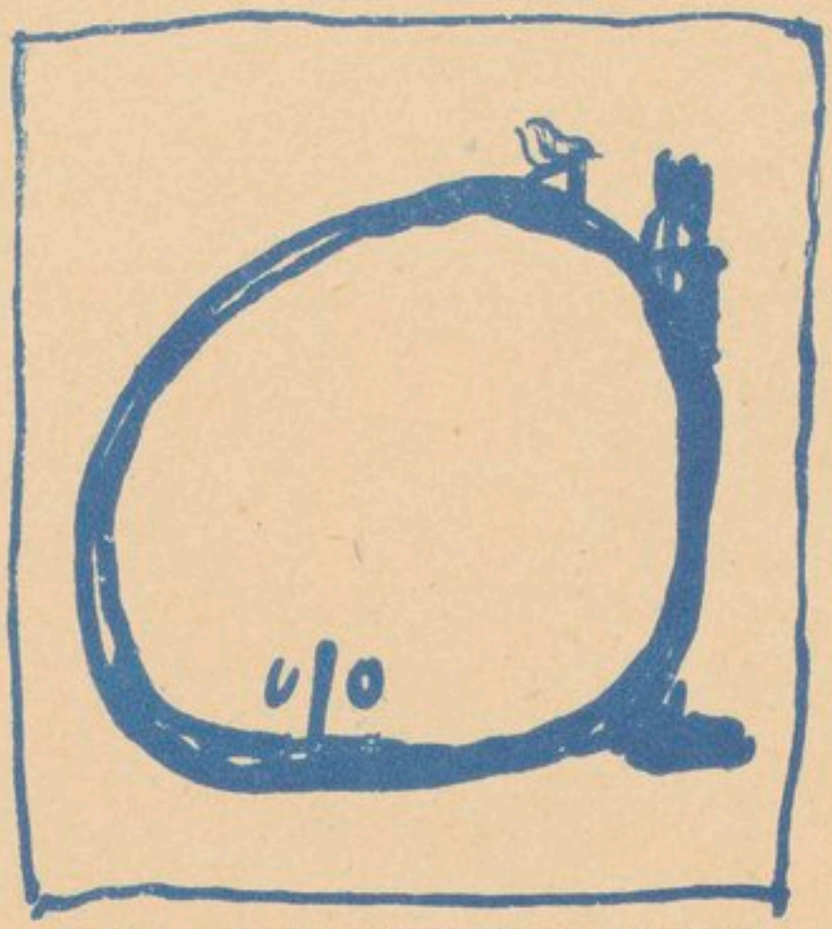

A. — *La faim* (la panse du Père Ubu).

I. — La jubilation du Père Ubu.

E. — *La férocité* (la mâchoire du Père Ubu).

DU PÈRE UBU

Voyelles *(Suite)*

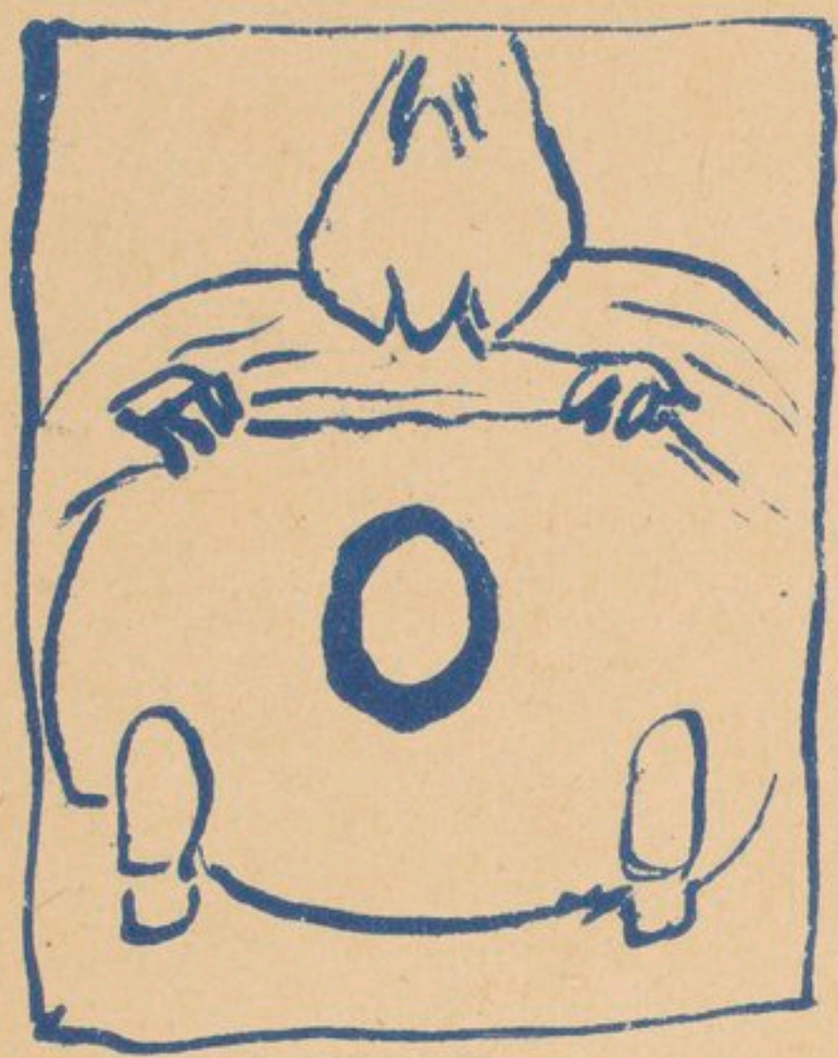

O. — *L'admiration*
(Le nombril du Père Ubu).

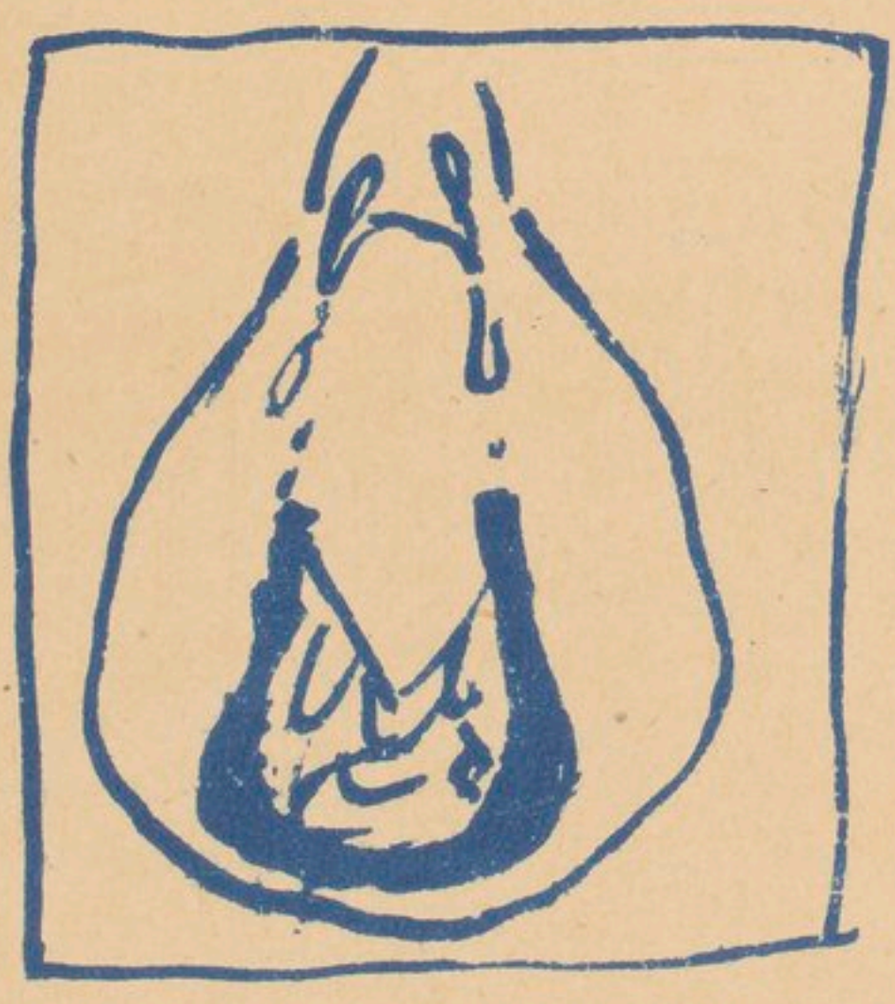

U. — *La douleur* (les larmes du Père Ubu).

d'ailleurs ; aussi êtes-vous responsable de tout, et c'est pourquoi le monde va si de travers !

P. U. — Va si bien, Monsieur, voulez-vous dire ; car si nous régissons le monde à l'envers, comme un fleuve que nous faisons rebrousser vers sa source, c'est afin qu'il s'éloigne de sa fin ! Soit, je consens à me glorifier, en votre présence, Monsieur ma Conscience, de mes derniers exploits, mais je ne me rappelle plus très loin : en remontant au déluge, quand j'étais Napoléon ou

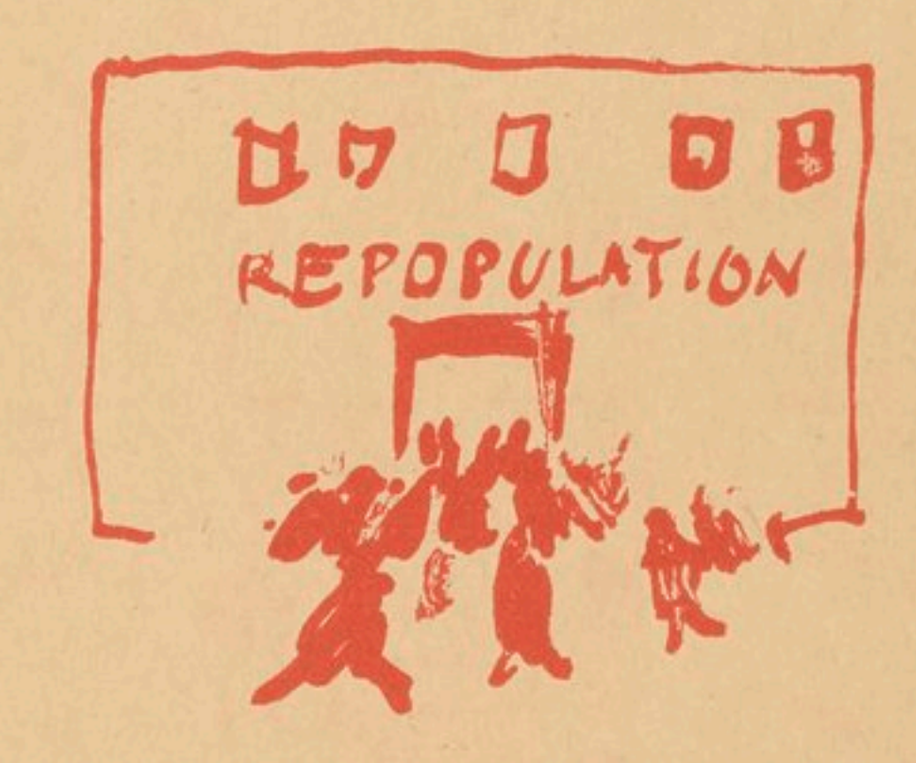

Pharaon et que je faisais admirer à mes soldats les siècles perchés sur les Pyramides... Tout ceci a déjà été imprimé pour faire croire que c'est arrivé et instruire les petits enfants ; aux temps préhistoriques, je veux dire quand notre précédent *Almanach* n'était point encore paru ! Il était moins gros que celui-ci, parce que j'étais encore petit !

Con. — Êtes-vous allé à l'Exposition, Père Ubu ?

P. U. — Vu qu'aucune manifestation de l'industrie humaine ne nous doit rester étrangère, oui, Monsieur, nous y sommes allé !

Con. — Combien de fois ?

P. U. — Vous devenez indiscret !... Je ne sais trop... ah si : une fois seulement et au plus ; je suis entré par une porte et ressorti par une autre, ce que n'avaient pas l'esprit de faire les myriades de badauds capturés dans cet enclos comme en une souricière. Si mon désir eût été d'observer des passants,

je les aurais aussi bien vus en liberté sur leur boulevard natal. Quant aux baraques fermées et autres étables, je n'y ai point pénétré : je n'ai eu envie de contempler aucune des curiosités qu'on les disait récéler, parce que j'entends

par « curiosité » un objet que je découvre tout seul, en mes explorations individuelles chez les peuplades barbares, je veux qu'on me le laisse découvrir tout seul! Tandis que le plus bel objet d'art se banalise dès qu'il est mis à la portée de plusieurs. Je n'ai pas regardé l'Exposition pour la même raison que je n'ai pas l'habitude de lire des manuels vulgarisateurs, vêtir ma gidouille sinon sur mesure, ni de prendre l'omnibus!

Con. — Puisque vous aimez à ne rien faire comme tout le monde, vous devez être séduit par la réforme de l'orthographe ?

P. U. — Assez peu, Monsieur, et je m'étonne que vous me fatiguiez l'esprit à m'interviewer sur cette ineptie !

Ubu Roi.

Con. — Pourtant, père Ubu, vous ne pouvez nier que vous écriviez avec quelque prédilection *oneille* et *phynance* ?

P. U. — Ceci est tout différent. Les bougres qui veulent changer l'orthographe ne savent pas et moi je sais. Ils bousculent toute la structure des mots et sous prétexte de simplification les estropient. Moi je les perfectionne et embellis à mon image et à ma ressemblance. J'écris *phynance* et *oneille* parce que je prononce *phynance* et *oneille* et surtout pour bien marquer qu'il s'agit de *phynance* et d'*oneilles*, spéciales, personnelles, en quantité et qualité telles que personne n'en a, sinon moi ; et si l'on n'est pas content, je me mettrai à rédiger **houneilles** et **pfuinance**, et ceux qui réclameront encore ji lon fous à lon pôche !!!

Con. — Vous vous emportez, père Ubu. Je vais déposer une plainte entre les mains de M. Magnaud.

P. U. — Oh ! nous ne craignons point ce bon juge : c'est notre ami, nous avons eu la mansuétude de l'amadouer en écrivant quelque part qu'il était le cul de l'appareil magistratif afin de faire soupape de sûreté quand la justice risquait d'avoir une indigestion d'injustice. Comme c'est un homme dépourvu

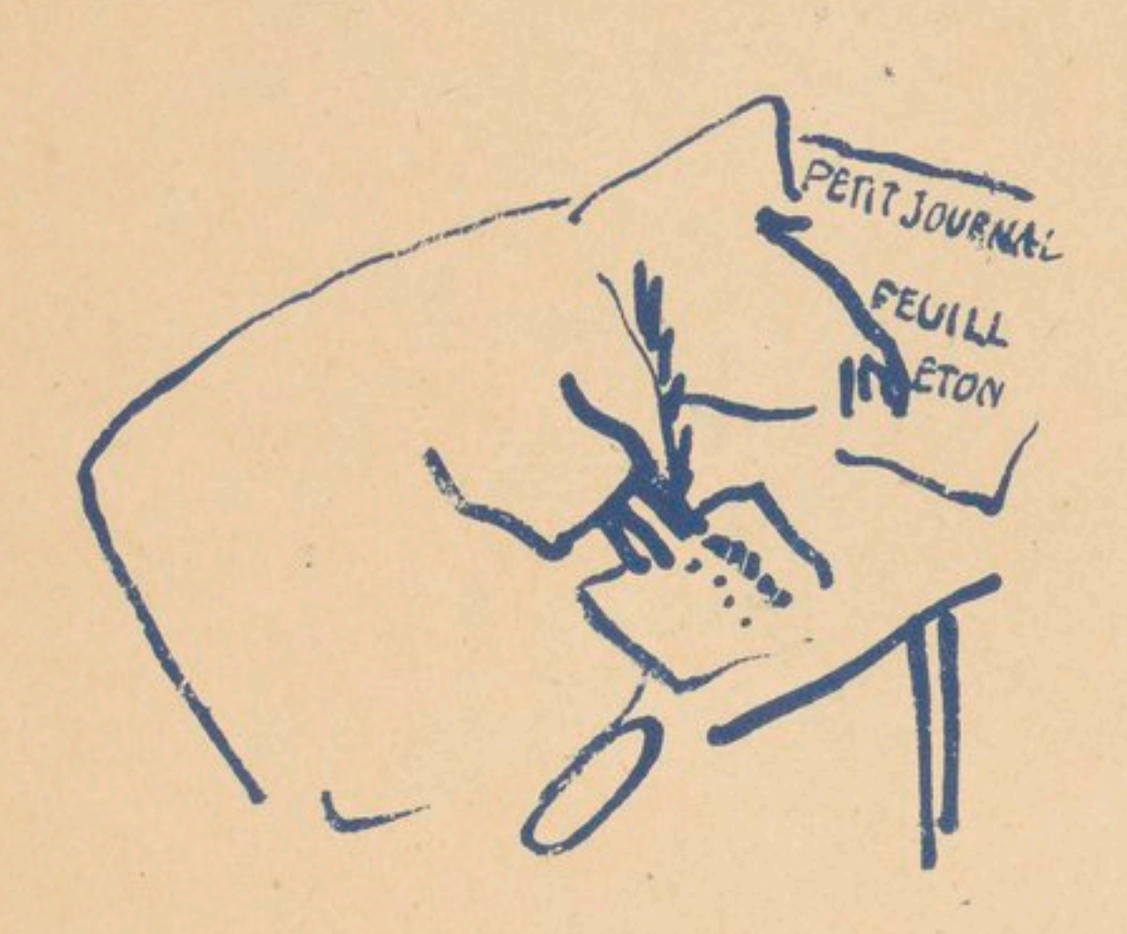

Le Père Ubu écrivant *Quo vadis*.

de tous scrupules, et qui a fait de sa conscience une table rasée de frais, nous l'estimons et formons le projet de nous servir de lui pour mener à bien notre grande revendication féministe, le service militaire non plus pour tous mais pour *toutes*. Comme ça c'est la mère Ubu qui s'en ira-t-en guerre.

Con. — Vous choisissez mal l'occasion, père Ubu : vous savez bien qu'on ne parle déjà que trop de dépopulation. Il faut laisser les femmes faire des enfants.

P. U. — Elles en feront toujours assez du moment que les hommes les aideront quelquefois à les faire. Et moi je veux bien donner l'exemple et leur en fabriquer tant qu'on voudra.

Con. — Ne vous vantez point, père Ubu : rappelez-vous que quand vous en avez fait dix-huit dans votre journée, on se fiche de vous parce qu'après et au moins jusqu'au lendemain à l'aube vous ne pouvez plus.

Le Père Ubu à Saint-Sulpice.

P. U. — Mais il pourrait arriver que nous pussions, alors que tant de gens savent bien d'avance qu'ils ne pourront jamais. Et c'est bien de leur faute : c'est qu'ils ne boivent point assez d'alcohol.

Con. — Vous dites ?

P. U. *Alcohol*, Monsieur, comme je dis phynance. Et puis à quoi bon faire tant d'enfants si on nous les tue à mesure au Transvaal ? C'est peut-être du bon commerce de livrer des enfants massacrables à vingt ans d'échéance, mais

ce n'est pas la peine d'attendre, ni de les envoyer si loin. On peut les tuer aussitôt et sur place, moyennant un escompte, et en tous cas on économisera leurs souffrances et aussi quelques frais pour nous, et même ils seront plus frais, pour les amateurs anthropophages. On ne devrait faire passer la mer qu'aux cuirassiers, qui peuvent être considérés comme des boîtes de conserves naturelles. Et puis, si on ne veut pas les manger, il n'y a qu'à ne pas faire d'enfants du tout!

Con. — Vous radotez, père Ubu. On envoie des soldats là-bas pour défendre la liberté de M. Krüger.

P. U. — Mais les stupides Boergres qui se battent pour la liberté n'obtiennent même pas celle de ne pas se battre. Et ce que je trouve admirable, corne-

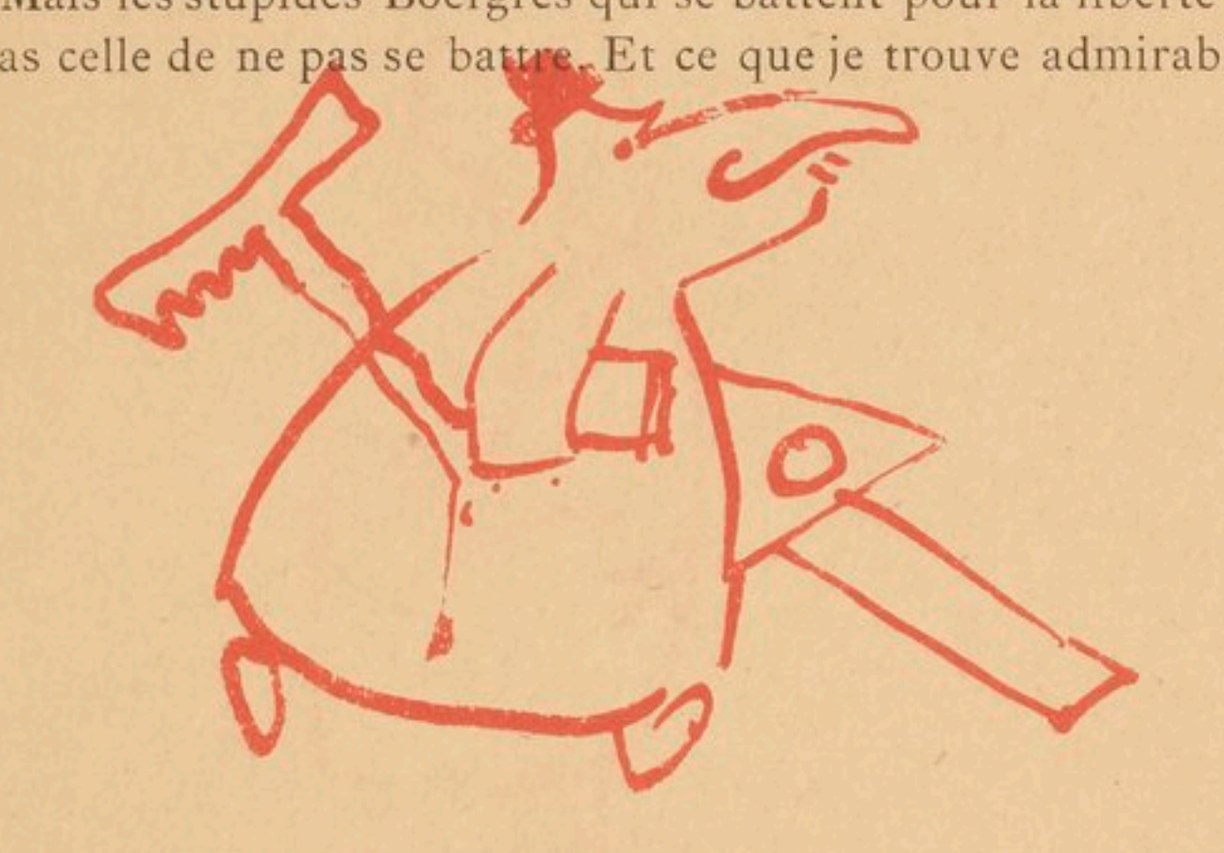

Je fais de la géométrie.

gidouille! c'est que les indigènes de Marseille qui dansaient *la bouillabaisse* (c'est une danse, je crois bien) en l'honneur de la liberté, ont essayé de massacrer, au nom et au mépris de cette même liberté, deux pauvres Anglais, sous prétexte de les forcer à ôter leur chapeau quand ils n'en avaient pas envie. Et, à ce propos, s'ils avaient été militaires on ne leur aurait pas demandé d'ôter leur képi.

Con. — Vous me répondez Angleterre, je vous parlais M. Krüger.

P. U. — Il n'y a jamais eu de M. Krüger; ses portraits, qui ne se ressemblent guère entre eux, ont un seul point commun: une barbe rayonnante; et d'autre part nous sommes informé que les poils de ses cils lui poussent en dedans. Ce

sont les caractères classiques du Soleil : M. Krüger n'est autre chose que le mythe solaire du **Guerrier**, dans les langues germaniques, *Krieger* ou *Krüger*, lequel mythe on retrouve chez la plupart des peuples primitifs.

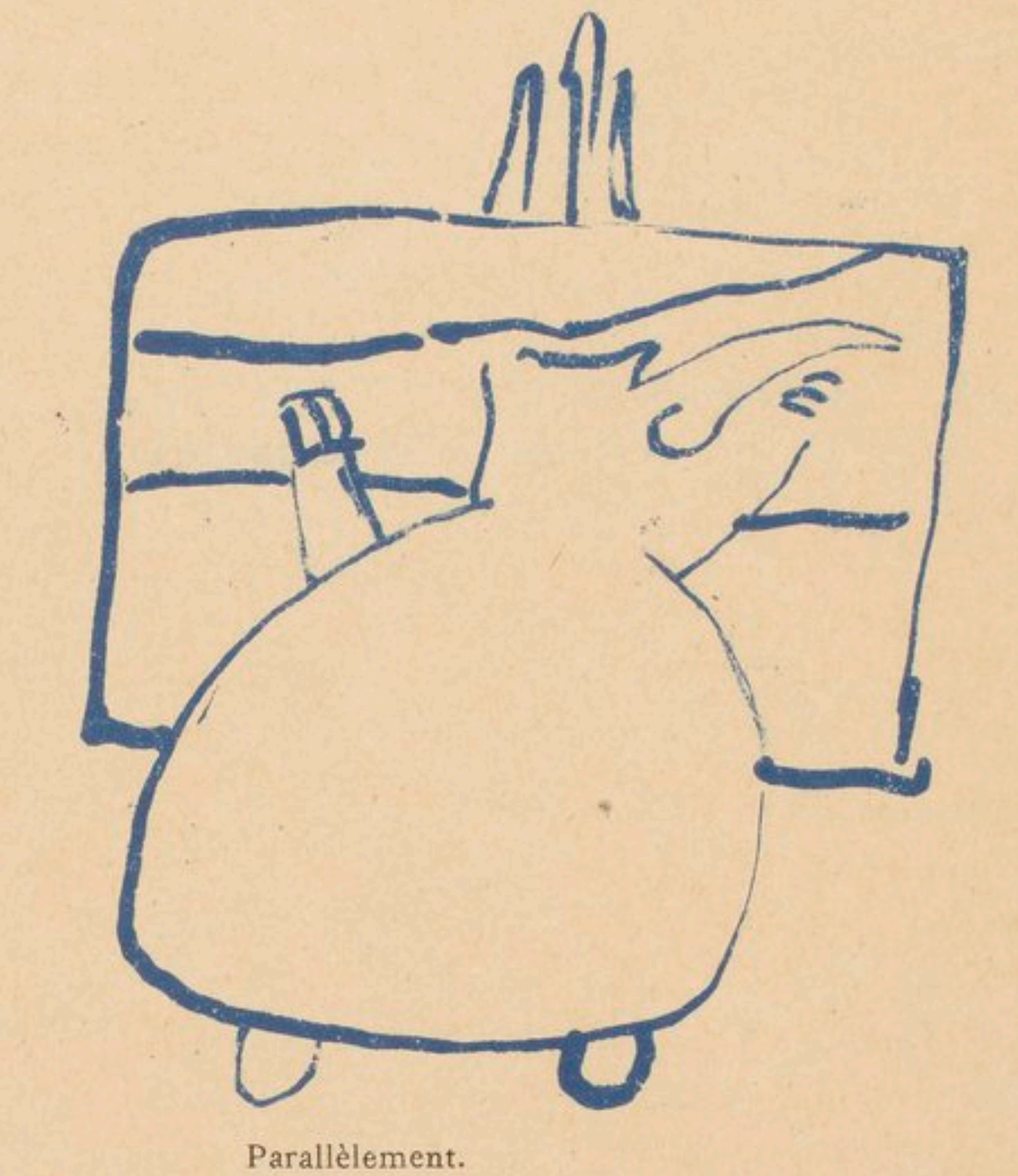

Parallèlement.

Con. — Père Ubu, vous parlez bien légèrement de la guerre ; il est cependant notoire que vous fûtes capitaine de dragons, puis roi, en Pologne.

P. U. — Parfaitement ; mais je me fais vieux et me consacre désormais à de plus paisibles travaux. Je n'ai retiré d'autre profit de mon séjour en Pologne que la parfaite connaissance de la langue de mes anciens infidèles sujets, laquelle me permettra d'instaurer en France une Renaissance polonaise. Et pour ce, j'ai traduit en polonais de vieux feuilletons français qui avaient charmé mon enfance ; cette première version les a modifiés du tout au tout, et puis j'ai attendu qu'on me les retraduisît en français. Ils y ont beaucoup gagné.

Con. — Ce n'est pas étonnant, Père Ubu, car les traducteurs savaient apparemment mieux le français que vous ne savez le polonais.

P. U. — Comment, je ne sais pas le polonais? Qui serait plus Polonais que le roi de Pologne? J'ai appelé mon auteur polonais que j'ai inventé : Bougrelas Kosakiewickz, c'est un nom assez polonais, je pense, c'était même celui

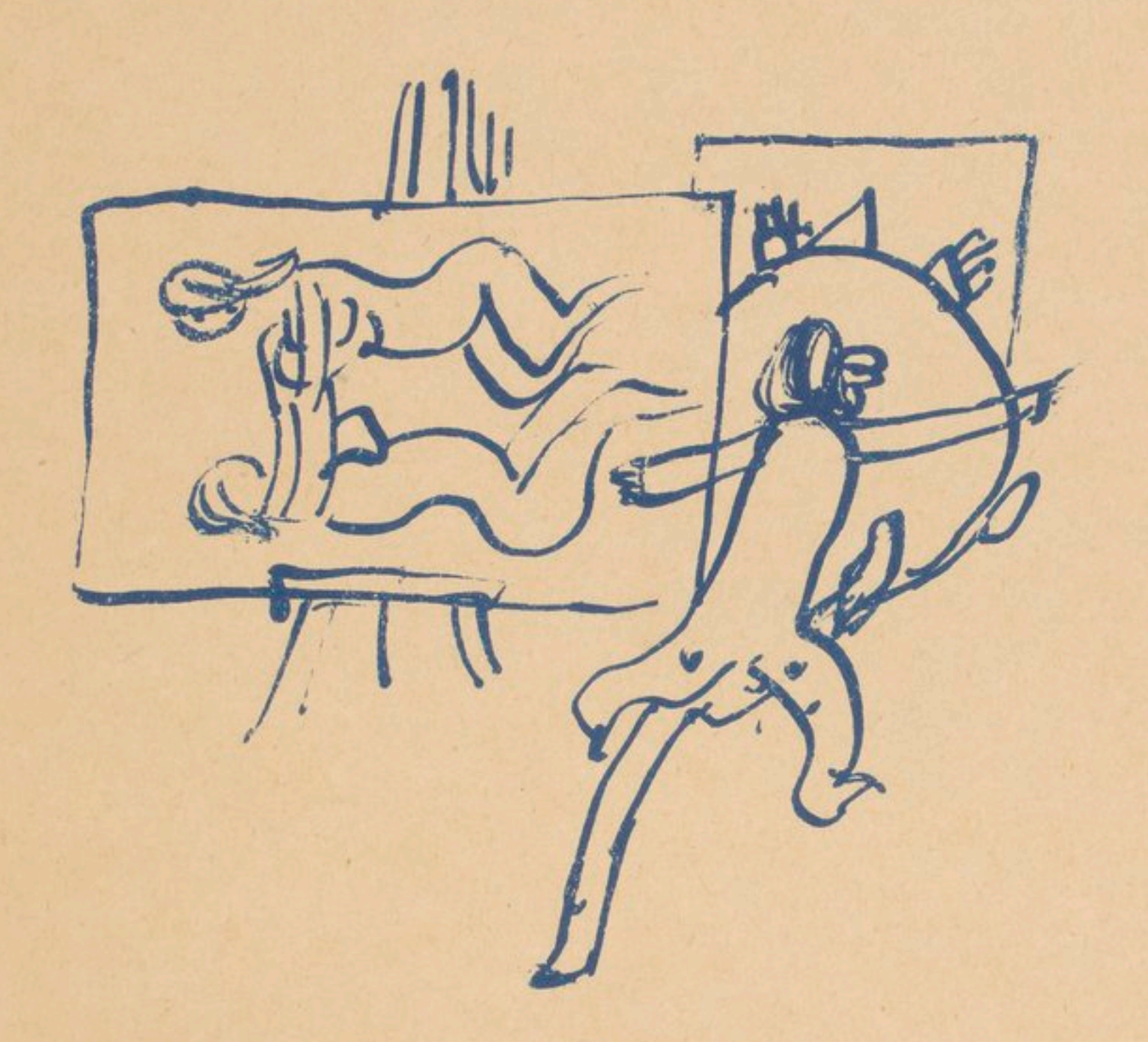

Parallèlement (fin).

d'un de mes oufficiers quand j'étais roi. Et puis, pour que cela ait l'air encore plus polonais, j'ai mis du latin partout, car j'ai bien profité de mes premières études au séminaire de Saint-Sulpice.

Con. — ...Où vous traduisiez : *Ego sum Petrus*, les gosses ont pé...

P. U. — Silence, Monsieur! à présent on n'ose même pas souffler quand je traduis *citrus* par citron; et si on se permet de trouver que cela n'est pas suffisant, je n'hésiterai pas, sachez-le, à le traduire par citrouille, cornegidouille!

Con. — Père Ubu, vous ne dites que des bêtises. Quelles sont, pour changer, vos dernières absurdités en matière de peinture ?

P. U. — Je ne fais plus de peinture ; je suis de l'avis de saint Gérôme qui disait à ses élèves : « Méfiez-vous du Titien ! Prenez garde au Corrège ! » Moi, qui ai des vues encore plus générales, je dis : « Prenez garde à la peinture ! » J'ai même cessé d'aider M. Bougrereau de mes conseils. Je fais de la géométrie. J'ai fait un traité de géométrie qui a tout d'abord, et comme il convenait, été

approuvé par M. Bérenger ; mais M. Bérenger n'a plus été de mon avis quand j'ai énoncé ce théorème, que *pour reproduire deux parallèles, il fallait en faire des horizontales*, en d'autres termes, *les faire coucher ensemble*. Il s'est écrié que je prostituais Euclide et m'a lancé-z-à la porte. Alors j'ai résolu de tirer de lui une terrifique vengeance, et je tiens des conciliabules quotidiens avec notre ami Octave Mirbeau en vue de reproduire, cette fois, des supplices afin de sévir contre lui. Nous arrosons et bouturons des petits bouts de bois à enfoncer

dans les oneilles et des pinces à tordre les nez. Nous avons des serres secrètes dans une cave chez un complice. Les tourments de notre victime menacent d'être si horribles que, pour les adoucir tant soit peu, par un reste de pitié, nous nous proposons de lui lire, dans un bel exemplaire construit à ces seules fins, qui seront ses dernières, toute l'Imitation de Jésus-Christ.

Con. — Vous ne croyez pas que ça le distrairait davantage de lui lire cet Almanach ?

P. U. — Je n'en suis pas certain. Mais, comme cela fera toujours de la besogne en moins, nous le lui lirons donc, s'il est assez présentable et comporte assez de pages. En voici déjà bien trop. Nous avons en conséquence le plaisir de cesser notre Examen de Conscience (rentrez dans la table de nuit !) et d'en rester là pour aujourd'hui, jusqu'à ce que la fantaisie nous vienne de le reprendre quelque jour proche, et au plus tard au siècle prochain.

CONNAISSANCES UTILES

ET

Inventions nouvelles

Lettre confidentielle

DU PERE UBU

A Monsieur Possible, Bureau des Inventions et Brevets.

Monsieur,

Veuillez faire le nécessaire pour breveter au plus vite en notre nom les trois objets ci-dessous décrits et par nous, Maître des Phynances, tout dernièrement inventés :

Ire Invention. — Nous promenant un jour de pluie, sous les arcades de la rue de Rivoli, nous nous applaudissions de constater qu'aucune goutte liquide n'endommageait la surface de notre gidouille. Quel ne fut pas notre désespoir en découvrant qu'avec la fin des arcades cessait notre abri ! mais nous prîmes, pour cette fois, notre parti d'être trempé, ayant, grâce à notre ingéniosité naturelle, entrevu le moyen d'éviter cette calamité à l'avenir. Nous imaginâmes d'abord qu'il serait confortable de nous faire accompagner par un certain nombre de piliers roulants soutenant un toit; quatre auraient suffi, et au besoin, n'étant pas indispensable qu'ils fussent en pierre, quatre piliers de bois supportant un dais. Et la majesté de notre marche dodelinante n'en aurait été qu'accrue, surtout si les quatre pieux étaient tenus par quatre esclaves nègres.

Mais comme les nègres auraient pu céder à la tentation de participer quelque peu à l'abri réservé à notre gidouille, ce qui, d'une part, eût été irrévérencieux ; que d'autre part les passants, voyant les nègres soigneusement soustraits à toute humidité, auraient pu difficilement accepter que ce fussent de vrais nègres bon teint, ce qui aurait été peu somptueux à notre égard et

propre à nous laisser taxer de ladrerie ; que tout en nous refusant à nous laisser imputer ce défaut, nous ne nous résoudrions point sans douleur à nous rendre acquéreur de nègres authentiques ou même blanchissants ; nous avons résolu de supprimer jusqu'à l'idée de nègres ou tout au moins de la réserver, pour être traitée de façon plus ample dans la seconde partie de notre Almanach, et de tenir seul, haut et ferme, d'un seul bras, les quatre hampes du dais, réunies en un faisceau par la vigueur de notre poing. Nous n'avons pas tardé à concevoir l'établissement d'une tige unique de bois ou de fer rayonnant vers le haut par quatre traverses ou même par un plus grand nombre (ce qui n'importe plus, le manche étant unique) et tendant le dais-abri.

Etant donné que cette invention, nouvelle autant qu'ingénieuse et pratique, a pour but de nous abriter de la pluie, d'écarter de nous la pluie comme la foudre s'écarte d'un paratonnerre, il nous paraît logique de l'appeler simplement **parapluie**.

2e *Invention*. — Nous avons maintes fois déploré que l'état de nos phynances ne nous permît point de joncher partout le sol de notre demeure de moelleux tapis. Il y en a bien un dans notre salle des fêtes, mais il n'y en a point dans nos cabinets à la française, ni dans notre cuisine. Nous avons pensé d'abord à transporter le tapis de la salle des fêtes, quand besoin serait, dans les autres lieux ; mais alors c'est dans ladite salle des fêtes qu'il n'y aurait plus eu de tapis, et de plus il serait trop large pour l'exiguité des dernières pièces. L'idée nous vint de le rogner, mais,

dans sa première destination, il serait devenu trop étroit. Cette étroitesse n'était pas un inconvénient totalement rédhibitoire, s'il était possible de maintenir toujours sous nos pieds, en quelque endroit que nous allassions, le tapis diminué. Fort de ces considérations, et jugeant désormais indifférent de sacrifier l'objet, puisque nous avions trouvé mieux, nous avons découpé, nous tenant debout en son beau milieu, la partie située sous nos semelles et dite, en géométrie, les polygones de sustentation de nos pieds, mettant quelque coquetterie à ajuster les deux morceaux exactement à la largeur de notre plante et quelque souci du confortable à en rabattre les bords solidement et douillettement à l'entour.

Nous avons baptisé cette paire d'appareils portatifs et même porteurs *isolateurs universels* ou plus euphoniquement **pantoufles**.

3e *Invention*. — Nous avions acquis une fort belle canne, à ce point que nous éprouvions quelque regret d'être obligé de nous laver parrois les mains, afin de n'en point souiller la pomme (de la canne). Pour éviter ce souci, nous nous sommes avisé de protéger la partie supérieure de ladite canne par une petite chape de cuir souple, mais ceci était fort laid, et empêchait d'admirer la belle pomme. Nous nous enorgueillissons du perfectionnement suivant : la chape, très grande et double, adhère à la main dont elle épouse la forme et ne se replie sur la canne qu'autant que notre main désire s'y reposer. Familiarisé avec l'idée de *paires* par l'invention des pantoufles (voir plus haut la signification de ce néologisme), nous avons construit deux dispositifs symétriques, qui nous ont paru mériter le nom de **gants**.

C'est la plus heureuse de nos découvertes, car la mère Ubu ni personne ne peut plus contrôler à présent si nous nous lavons ou non les mains.

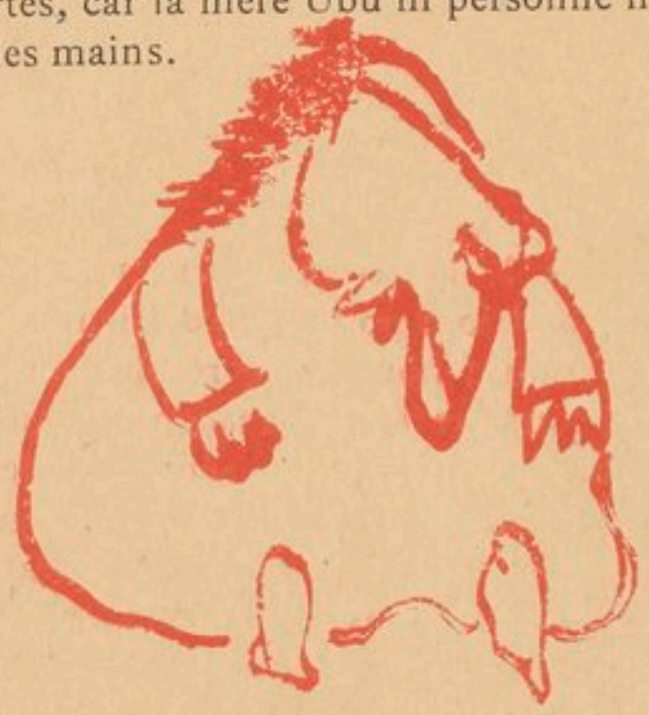

PÈRE UBU,
Ancien Roi de Pologne et d'Aragon,
Grand-Maître de la Gidouille,
Docteur en pataphysique.

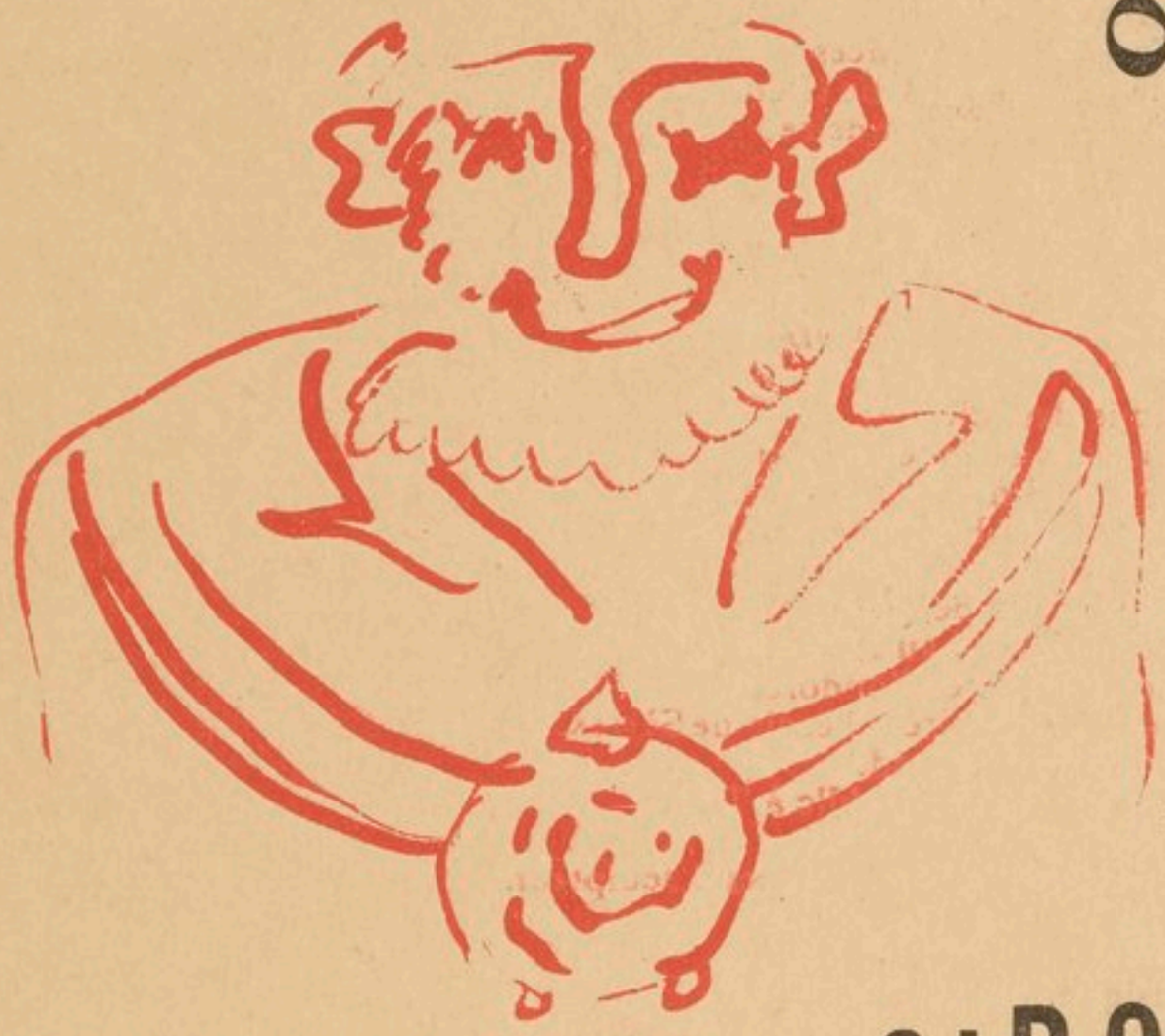

ORDRE DE LA GIDOUILLE

De nombreuses fautes d'impression se sont glissées dans notre liste de promotions et nominations parue au *Journal Officiel* du 15 décembre.

On trouvera ci-dessous ces erreurs rectifiées en ce qui concerne les grades de quelque importance (grand-croix, grands-oufficiers, commandeurs, oufficiers) :

Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Gidouille à l'occasion de l'Exposition :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BIZ-ARTS

Grand-croix

M. Bonnard, peintre, membre de l'Institut.

Grands-oufficiers

MM.

Bully-Prodhomme, de l'Académie française.
Brouordel, doyen de la Faculté de médecine de Paris.
Mercier, sculpteur sur consciences.
Massepet, compositeur de musique.
Chantard, collectionneur.

Commandeurs

MM.

Gaudry d'Asson, professeur au Muséum.
Limande, professeur à la Faculté des sciences.
Ruoltz, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble.
Ramier, directeur de l'enseignement secondaire.
Daumier, architecte.
Benjamin-Costot, peintre.
Jean-Charles Cazals, peintre.
Croty, graveur en médailles.

Officiers

MM.

Borné, membre de l'Académie des sciences.
Bitte, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Loreiller, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Vital de la Blague, professeur à la Faculté des lettres.
Gerdin, maître de conférences à l'Ecole normale.
Gruyère, directeur de l'Observatoire de Besançon.
de Saint-Arromanche, chef de bureau au ministère.
Galibier, professeur d'Histoire au lycée Condorcet.
Camille Lemonnier, professeur d'histoire à l'école de Sèvres.
Machin, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Machemiel, directeur de l'enseignement public à Tunis.
Sternutat, consul de France à Nagasaki.
Luc-Olivier Merdon, Amoros, Raoul-Carle Vernet, sculpteurs.
Gaston Raymond, Lapoux, architectes.
Achille Jacquemar, graveur.
Loncle, compositeur de musique.
Taflanel, compositeur à l'Opéra.
Catulle Mendès, Emile Bergeret, Emile Couhillon, hommes de lettres.
Paul Fumisty, directeur de l'Odéon.
Léopold Lidoire, chef de bureau au cabinet du ministre.

Chevaliers

Voir la suite dans le *Journal Officiel* du 15 décembre 1900.

Les nègres, n'ayant point de père officiel, s'évertuent à découper dans les journaux illustrés des portraits de gens en renom, mais parfois sans aveu, qu'ils affichent sur les murailles de leur case afin de se constituer une galerie d'ancêtres. Désirant mettre fin à cet abus, nous offrons à nos fils les nègres, l'image de notre gidouille.

Ubu Colonial

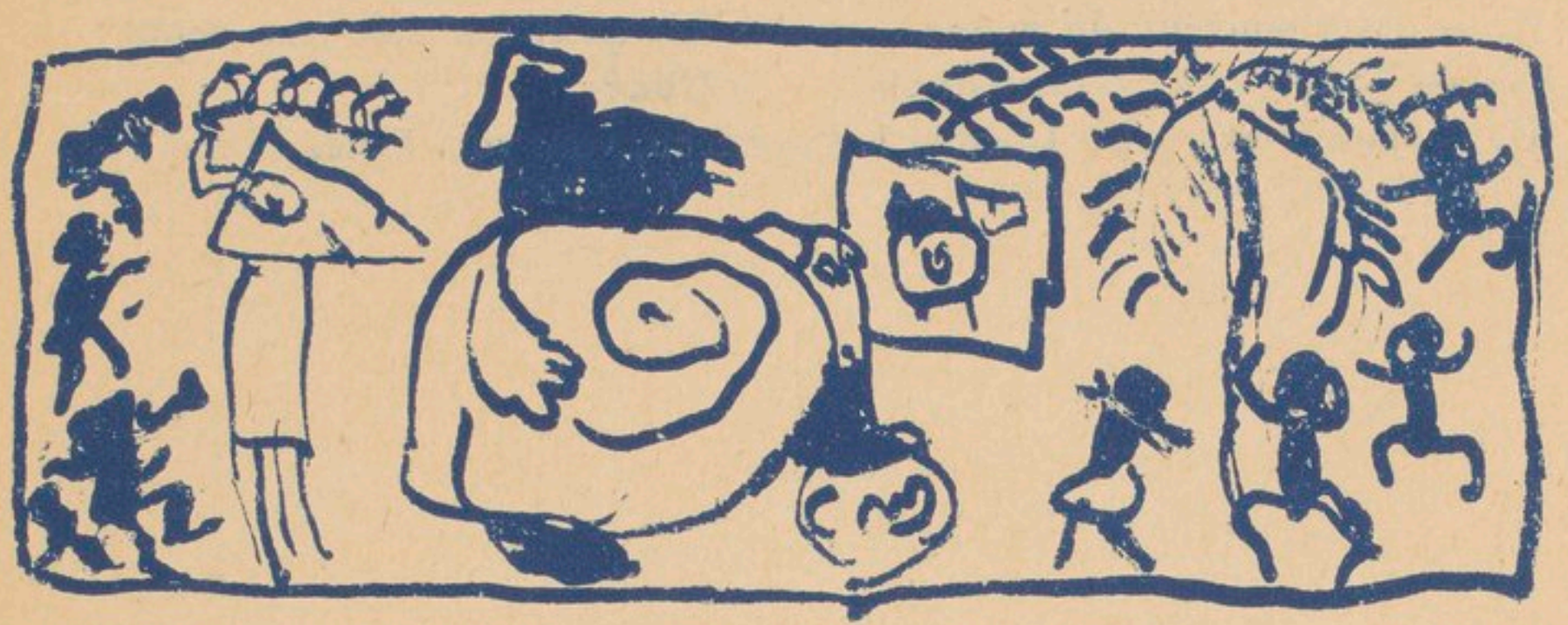

PÈRE UBU. LE FOURNEAU.
MÈRE UBU.

PÈRE UBU. — Ah ! c'est vous, Docteur le Fourneau. Nous sommes charmé que vous soyez venu à notre rencontre, alors que nous ne faisons que débarquer de ce paquebot qui nous ramène de notre ruineuse exploration coloniale, aux frais du gouvernement français. Dans le trajet d'ici notre demeure, si vous persistez à venir partager notre repas, encore qu'il n'y en ait pas de trop pour nous et la mère Ubu, et que nous ne soyons même pas sûr qu'il soit divisible par deux, nous vous instruirons de ce que nous avons appris au cours de notre mission.

Notre première difficulté là-bas fut qu'il ne fallait point songer à nous procurer des esclaves, l'esclavage étant malheureusement aboli ; nous fûmes réduit à entrer en relations diplomatiques avec des nègres armés qui étaient mal avec d'autres nègres dépourvus de moyens de défense ; et quand les premiers eurent capturé les seconds, nous emmenâmes le tout comme *travailleurs libres* ; par pure philanthropie, afin d'éviter que les vainqueurs mangeassent les vaincus, et comme cela se pratique dans les usines de Paris. Désireux de faire leur bonheur à tous et de les maintenir dans le bien, nous leur avons promis, s'ils étaient bien sages, de leur octroyer, incontinent après dix ans de travail libre à notre service, et sur un rapport favorable de notre garde-chiourme, le droit d'être électeurs et de faire eux-mêmes leurs enfants.

Pour assurer leur sécurité, nous réorganisâmes la police ; c'est-à-dire que nous supprimâmes les commissaires de police, qui n'étaient pas encore établis,

et y substituâmes une somnambule, laquelle nous dénonçait les délinquants, à condition, toutefois, que nous prissions soin de ne la consulter que dans ses moments lucides.

Le Fourneau. — Voilà une invention merveilleuse, Père Ubu, surtout si la somnambule était lucide souvent.

P.-U. — Assez souvent, du moins toute les fois qu'elle n'était pas saoule.

Fourn. — Alors quand se saoulait-elle, Père Ubu ?

P.-U. — Toujours... Ah ! Docteur le Fourneau, vous vous fichez de moi et

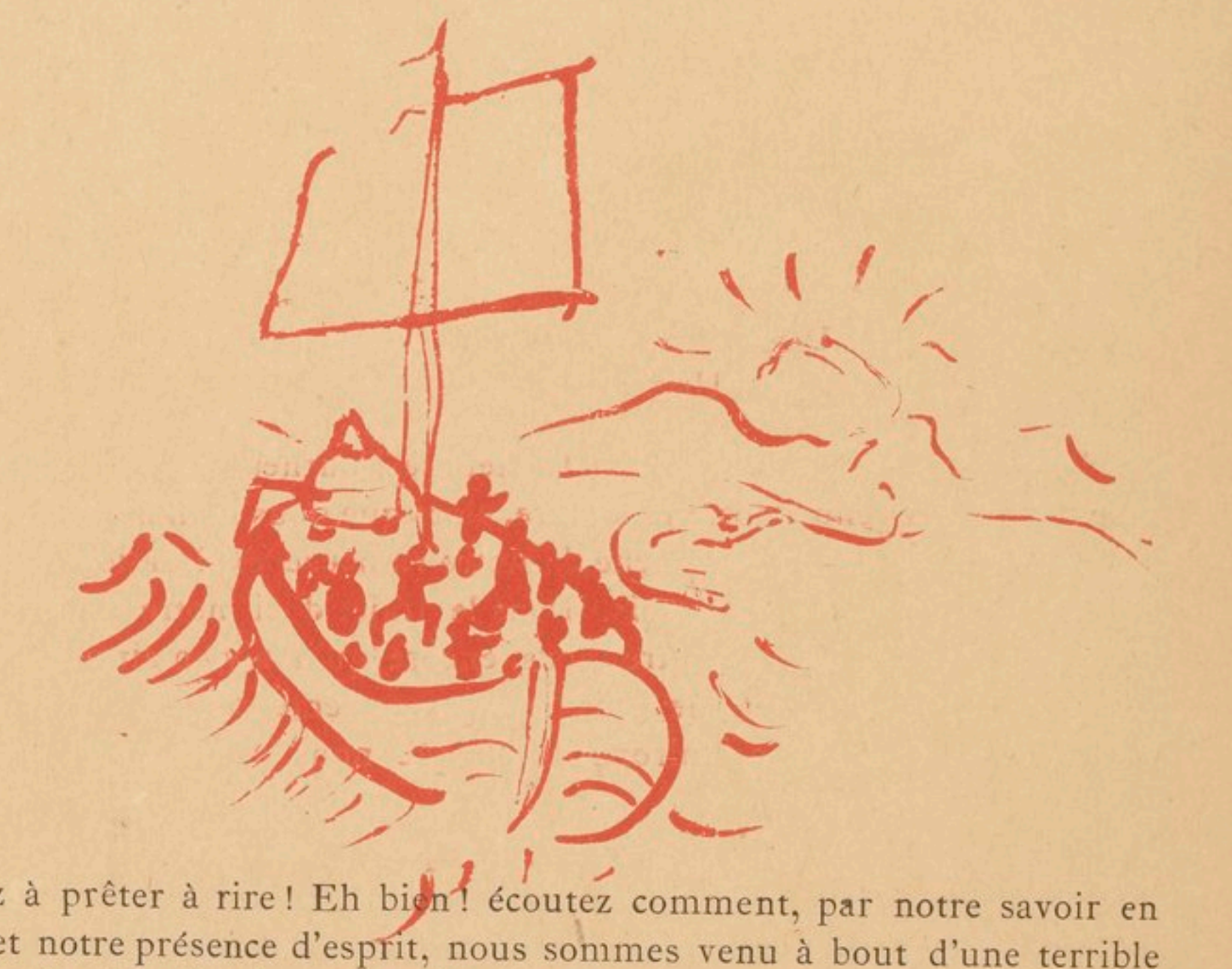

m'induisez à prêter à rire ! Eh bien ! écoutez comment, par notre savoir en médecine et notre présence d'esprit, nous sommes venu à bout d'une terrible épidémie, qui sévissait à bord de notre convoi de travailleurs libres, et dites-moi si vous auriez été capable de faire une pareille cure ! Les nègres sont, avons-nous découvert, sujets à une maladie extraordinaire : sans motif apparent, mais plus spécialement quand on les exhorte au travail, ils se plaignent d'avoir « tatane », se couchent par terre et il est aussi impossible de les faire lever qne s'ils étaient déjà morts. J'ai imaginé, me souvenant que l'affusion froide était très recommandée dans les cas de *delirium tremens,* de jeter à l'eau le plus malade de tous, lequel fut aussitôt happé par une grande morue ; ce sacrifice expiatoire a dû plaire aux dieux marins, car tous les nègres se sont mis à danser en signe de guérison subite et pour glorifier notre remède ; et l'un des plus gravement atteints est devenu un magnifique étalon libre.

Fourn. — L'avez-vous ramené, Père Ubu ? je le présenterai à ma femme, qui dit que la race s'en est perdue.

P. U. — Hélas ! comme il nous devait la vie et que nous m'aimons point les dettes envers la caisse de nos phynances, nous ne goûtâmes point de repos que nous n'eussions trouvé une occasion de recouvrer cette créance. Elle n'a pas tardé. Un jour il a poussé la malice jusqu'à jeter dans notre grande turbine à sucre, qui fait deux mille tours à la minute et réduit en un clin-d'œil n'importe quel granit ou vieille ferraille en impalpable poudre de sucre, un petit Malabar qui, à la vérité, ne grandissait point assez vite pour devenir un vrai travailleur libre. Nous n'avons pas hésité une seconde à faire exécuter le criminel, d'autant

que nous avions un témoin irrécusable de son forfait, le petit Malabar en personne, qui était venu se plaindre à nous !

Fourn. — Mais, si je comprends bien, le petit Malabar n'avait donc pas été jeté dans la turbine, puisqu'il n'était pas réduit en poudre de sucre ?

P. U. — Assurément non, mais il suffisait amplement, pour justifier notre justice, que l'autre eût l'intention de l'y précipiter ; et d'ailleurs si le petit Malabar n'en est pas mort, il a contracté, de cette aventure, une maladie de langueur !

Fourn. — Père Ubu, vous ne savez ce que vous dites.

P. U. — Comment, Monsieur ! Alors, puisque vous êtes si malin, expliquez-moi ce que veut dire l'*oos* ?

Fourn. — Est-ce du grec ou du nègre, Père Ubu?

P. U. — Traduisez toujours, vous verrez mieux ensuite.

Fourn. — *Oos?* il y a un mot grec qui ressemble beaucoup et qui veut dire un œuf; et puis il y a le mot « os » en français, et les livres qui en parlent on dit qu'ils traitent d'« ostéologie » !

P. U. — Je savais bien que vous étiez un âne, Monsieur le Docteur; *l'eau hausse*, cela veut dire, en nègre, sinon en français : l'eau monte ! Mais elle n'atteindra jamais l'étiage de votre sottise !

Fourn. — La vôtre seule, Père Ubu, peut tout contempler de haut.

P. U. — Oh!! Laissons cela, Monsieur, ou vous périrez misérablement comme ces trois requins que nous mîmes en fuite par notre valeur!

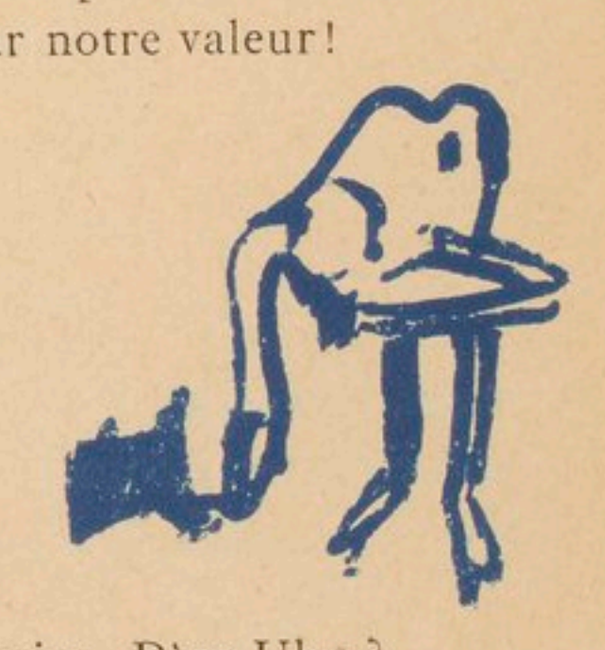

Fourn. — Vous avez donné la chasse à trois requins, Père Ubu ?

P. U. — Parfaitement, Monsieur, pas un de moins, devant tout le monde et en pleine rue! Mais puisque vous ne savez rien, il va sans dire que vos connaissances en minéralogie ne s'étendent point jusqu'à concevoir ce que c'est qu'un requin ! Oui, Monsieur, j'ai rapporté ma gidouille intacte d'entre les pattes de trois requins, que j'ai pourchassés en marchant devant eux et me retournant de temps en temps, suivant, sinon ce gibier à poil, au moins l'usage du pays : car on appelle *requin* là-bas une très vieille catin négresse !

Fourn. (*scandalisé*). — Oh! Père Ubu!

P. U. — Eh oui! C'est un nom d'oiseau. Moi elles m'appelaient ma petite baleine, quoique ce diminutif amoureux fût sans contredit irrévérencieux, la baleine nous étant inférieure en dimension; sans quoi nous ne dirions point que c'était un diminutif, à ce point que nous avons dû inventer, pour discerner cette bête, le microscope à baleine. A part cela, ces dames ne sont pas mal, fort convenables et très bien élevées. Nous conversions ensemble à peu près ainsi :

— *Où ça que vi sava comme ça*? disions-nous.

La Négresse. — *Mi sava là même, parce qu'aujourd'hui moi lété un peu faille-faille: pas pouvoir aller bien loin.*

— *Quo ça que vi fait?*

— *Mi fait ça que mi pet.*

Combat du Père Ubu et d'un nègre : les coups dans la gidouille ne comptent pas.

— *Vous li pas femme un sénateur ou un député*? hasardions-nous, séduit par ses bonnes manières.

La Négresse. — *Non, moi eune marchand' manioc, café, rhum.*

— *Mi pet pas aller voir à vous?*

— *Si vi pet acheter produits coloniaux, viens, mais p'ends gard' vi p'end' à moi pour eune cocotte*!

Fourn. — Père Ubu, je ne vous aurais jamais cru aussi galant!

P. U. — Je vais vous montrer à quoi cela tient, Monsieur. (*Il fouille dans la poche gauche de sa culotte.*) Vous voyez cette bouteille. Devinez quelle est cette liqueur? C'est de l'*extrait de tangue!*

Fourn. — Quelle est cette bête mirifique?

P. U. — Vous apercevez la bête ? Tiens ! C'est vrai, elle n'est pas entièrement dissoute dans l'alcohol, c'est ce que j'appelle une solution sursaturée. Le tangue est un rat, Monsieur, un très humble rat ! Il y a deux sortes de rats : le rat des villes et le rat des champs, osez dire que nous ne sommes pas un grand entomologiste ! Le rat des champs est plus prolifique parce qu'il a plus de place où élever sa progéniture, et c'est pourquoi les naturels du pays

le mangent afin d'avoir beaucoup d'enfants. Ainsi, ils s'assimilent ses qualités, et peuvent dire :

— *Mon femme, lève un peu ton robe.*

— *Moi la pas envie.*

— *Mange tangue.*

— *Mais si toi manges tangue aussi, toi vas faire encore quinze voyages !*

Fourn. — Père Ubu, ne serait-il pas plus décent de changer de conversation ?

P. U. — A votre gré, Monsieur; je vois que vous ne compétez guère en ces choses ! — Voici, pour vous faire plaisir, de quelle façon nous avons établi des ports dans les colonies. Nous vous dirons d'abord que nos ports sont admirablement tenus, parce qu'ils ne fonctionnent jamais. Ils ne donnent d'autre souci que de les épousseter chaque matin, car il n'y entre pas une goutte d'eau !

Fourn. — ... ?!

P. U. — Oui, Monsieur, c'est ainsi. Chaque fois que je voulais construire un port, les gens qui avaient intérêt à ce que je le fisse sur leurs terres me don-

naient de la phynance. Quand j'avais la phynance de tout le monde, à ce moment seulement, j'en redemandais au gouvernement le plus possible, en outre ; puis je disais aux gens qu'il ne m'avait accordé de crédits que pour un seul port. Alors, je creusais moi-même le port dans un endroit écarté qui ne fût à personne et au besoin loin de la mer, puisque ce n'était pas pour mettre des bateaux, mais pour mettre tout le monde d'accord!

Fourn. — Mais, Père Ubu, c'est vous qui avez dû vous mettre mal avec tout le monde?

P. U. — Mais non! On m'a invité à tous les bals, et ça s'est très bien passé, sauf la première fois, parce que, pour honorer les coloniaux, je m'étais fait beau avec mon grand costume colonial d'explorateur perfectionné, ma veste blanche et mon casque en bouchons de bouteilles. C'était fort confortable, car il y avait 40 degrés de chaleur à minuit. Mais tous ces gens, par une

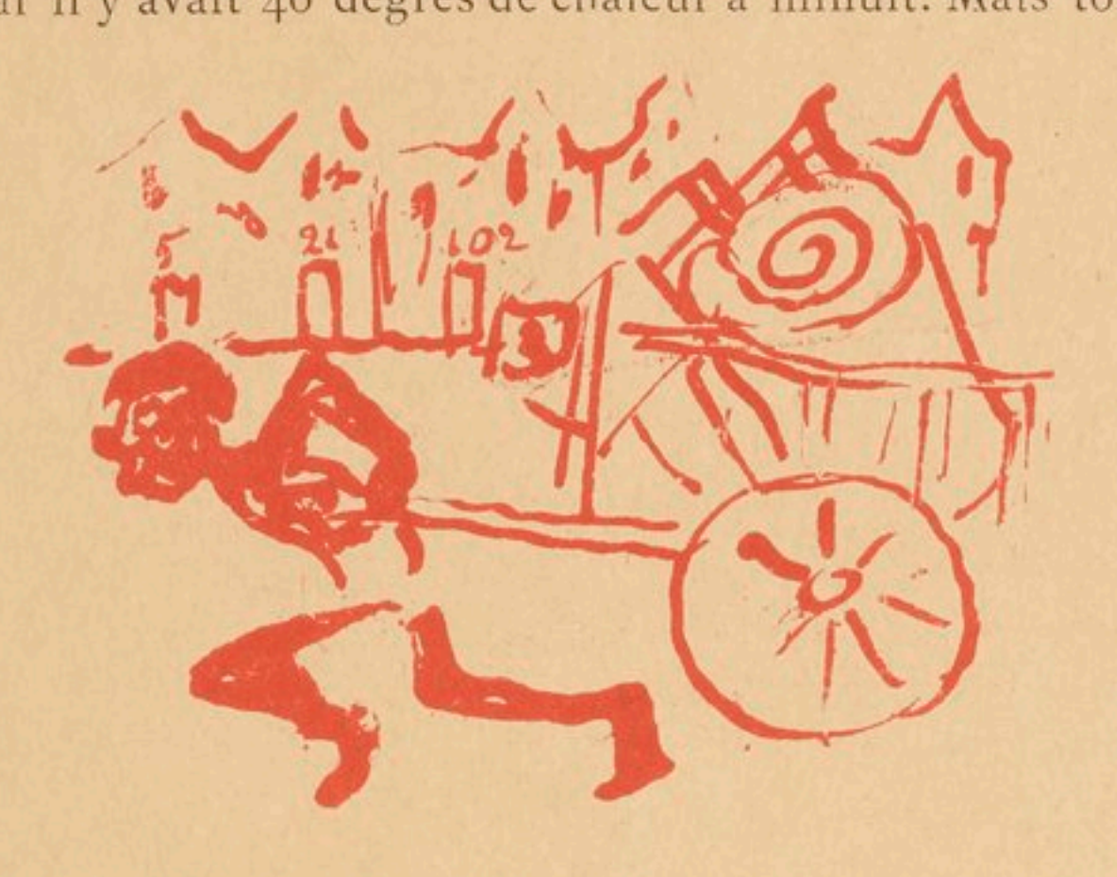

politesse réciproque envers la métropole représentée dans ma personne, avaient revêtu leur habit noir et leur pelisse de fourrure. Ils m'ont traité de malappris et bourré de coups de pied.

Fourn. — Les nègres se mettent en habit noir?

P. U. — Oui, Monsieur, mais cela ne se voit pas, ce qui a des avantages et des inconvénients. Le nègre est peu visible la nuit, et je n'ai pu mettre en vigueur le règlement des cyclistes appliqué aux nègres : grelot et lanterne obligatoires. C'est embêtant parce qu'on se cogne dedans et agréable parce qu'on lui peut marcher sur les pieds. Les nègres de basse extraction, qu'on distingue un peu dans l'obscurité parce qu'ils portent des gilets en *linge blanc de couleur*, ne se rebiffent aucunement et disent au contraire : « Pardon, mon blanc. » Les nègres chics, tout de noir habillés, on ne les voit pas du tout : ils arrivent sur vous comme une cheminée vous tomberait sur la tête, vous écrasent les orteils et vous défoncent la gidouille; après quoi ils vous traitent de « sale nèg' »! Pour les tenir en respect nous prîmes le parti de nous faire escorter par le plus noir à la fois et le plus économique des nègres, j'entends notre ombre, laquelle était chargée de se battre avec eux. Mais nous étions obligé de suivre le milieu de la chaussée, sinon ledit nègre, indiscipliné non moins que volatil, nous

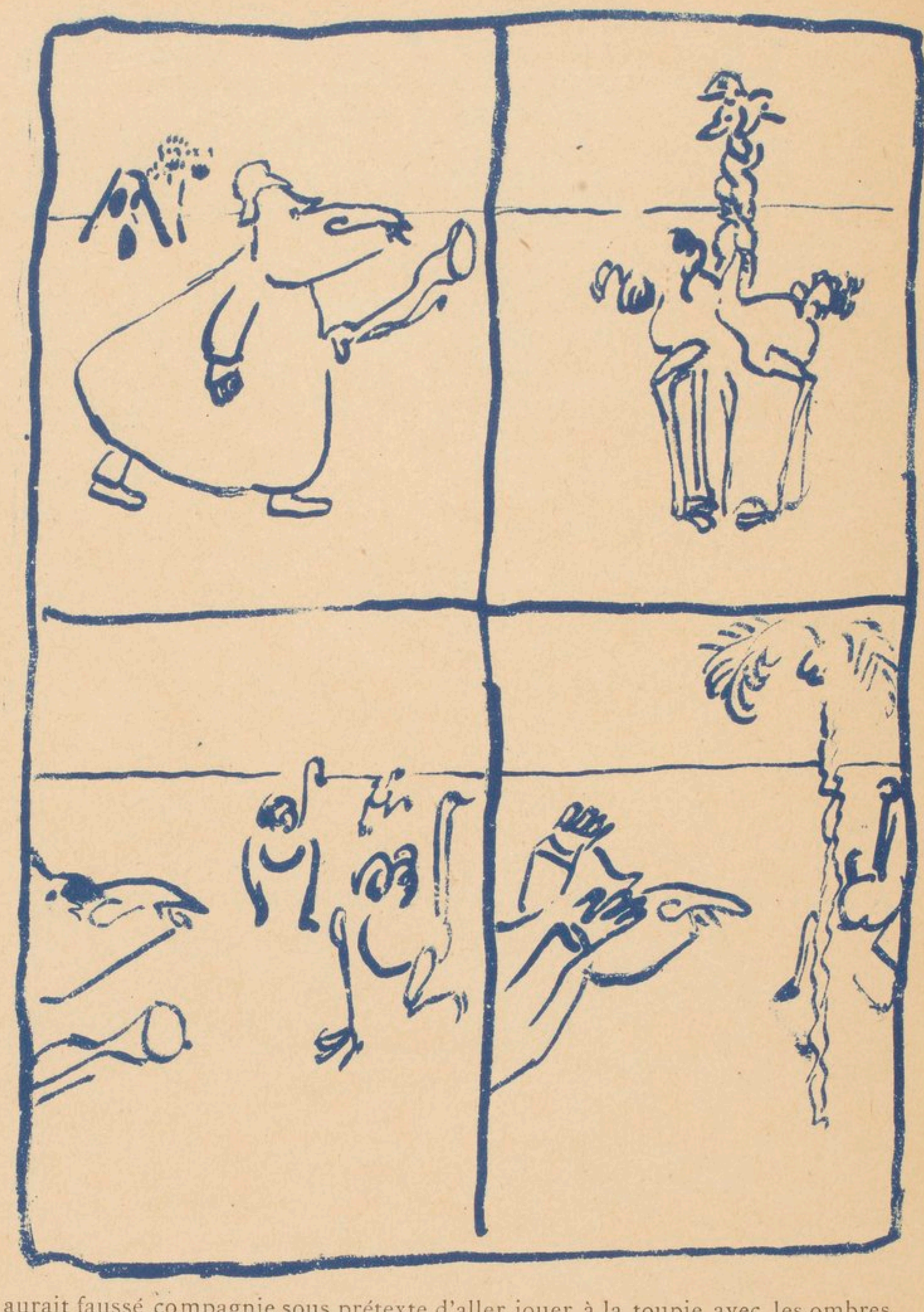

aurait faussé compagnie sous prétexte d'aller jouer à la toupie avec les ombres des becs de gaz et autres nègres des trottoirs. Ces nègres invisibles sont le principal inconvénient du pays, lequel serait fort délicieux du reste, avec quelques améliorations. Il est plein de cours d'eau et de petits nègres, toutes choses qui permettraient d'acclimater et alimenter le crocodile à peu de frais : il n'y en a pas dans l'île, et c'est très malheureux, car ils y vivraient très bien ; mais à mon

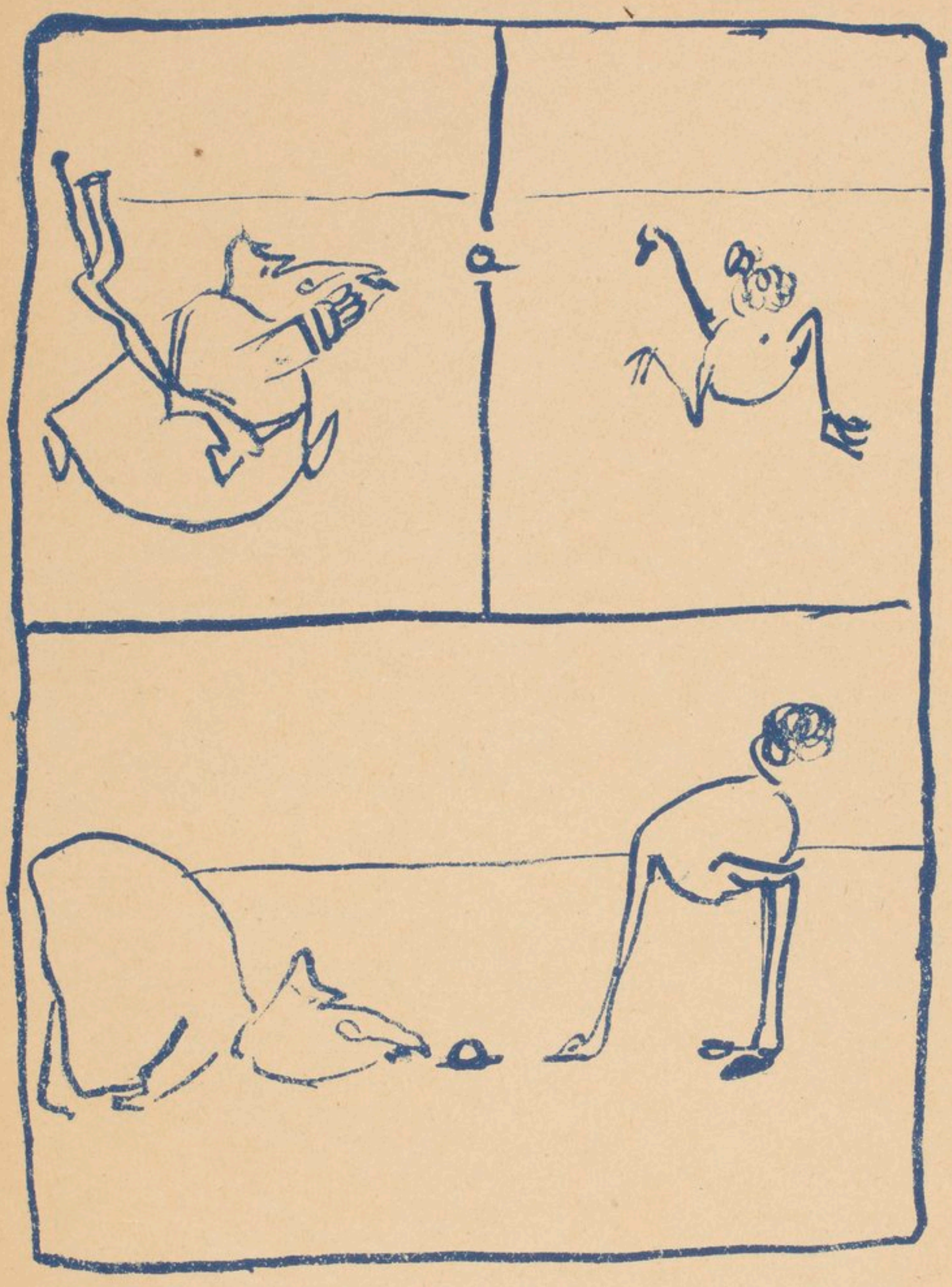

prochain voyage je compte y en importer, afin qu'ils se reproduisent, un jeune couple, de deux mâles autant que possible, afin qu'ils soient plus vigoureux.

En revanche, l'autruche y est assez abondante, et nous sommes stupéfait de n'en avoir point capturé davantage, car nous avons observé exactement toutes les recettes qui sont préconisées au sujet de cette chasse dans nos livres de cuisine, et principalement celle qui consiste à se cacher la tête sous une pierre.

Fourn. — Vous aurez lu, sans doute : *chasse aux truffes*.

P. U. — Silence, Monsieur ! rien ne se passe dans ce pays comme vous avez la candeur de vous l'imaginer. Ainsi, nous ne pouvions jamais retrouver notre demeure, parce que là-bas, quand quelqu'un déménage, il emporte la plaque où est écrit le numéro de sa maison, et s'il habite à un angle de rue, la plaque de sa rue ou des deux rues. Et grâce à cette habitude les numéros se suivent sensiblement dans le même bel ordre qu'à la loterie ; et il y a des rues qui jouissent de trois ou quatre noms superposés et d'autres qui en sont privées. Mais les nègres nous indiquaient le chemin, parce que nous avions commis l'imprudence de peindre sur notre façade : **Défense de déposer des ordures** ; et, comme le nègre ne se plaît qu'à désobéir il en accourait de tous les coins de la ville. Je me souviens d'un négrillon qui venait de très loin, tous les jours, vider le pot de chambre d'une dame sous les fenêtres de notre salle à manger, et qui nous le montrait en disant :

— *Vous autres, regarde un peu : moi li noir mi fait caca jaune, mon maîtresse qui lé blanc li fait caca noir.*

Fourn. — Ceci prouverait tout au plus que le blanc ne serait autre chose qu'un nègre retourné comme un gant.

P. U. — Monsieur, vous m'étonnez d'avoir trouvé cela tout seul. Vous profitez à notre entretien et nous ferons quelque chose de vous. Peut-être serez-vous assez bon pour remplacer, retourné par votre méthode, le spécimen d'esclave noir que nous avons omis de rapporter, jugeant exorbitant le coût de messageries.

Cependant les interlocuteurs sont arrivés chez le Père Ubu. La Mère Ubu s'avance. Effusions conjugales, mais, ô surprise ! il est né, pendant l'absence du Père Ubu, de sa vertueuse épouse, un enfant nègre.

Le Père Ubu devient écarlate et se dispose à sévir, mais la Mère Ubu le prévient et s'écrie :

Mère Ubu. — Misérable ! tu m'as trompée avec une négresse !

PHILOLOGIE

Examen du Père Ubu au Saint-Sulpice colonial

Le Frère Ignorantin. — Père Ubu, savez-vous écrire ?

Père Ubu. — Cornegidouille ! nous savons toutes choses, et cette question nous offense. Mais plutôt vous, Monsieur, qui êtes-vous, pour vous permettre de douter ainsi de notre savoir ?

Le Frère. — Frère Palmiste, ignorantin.

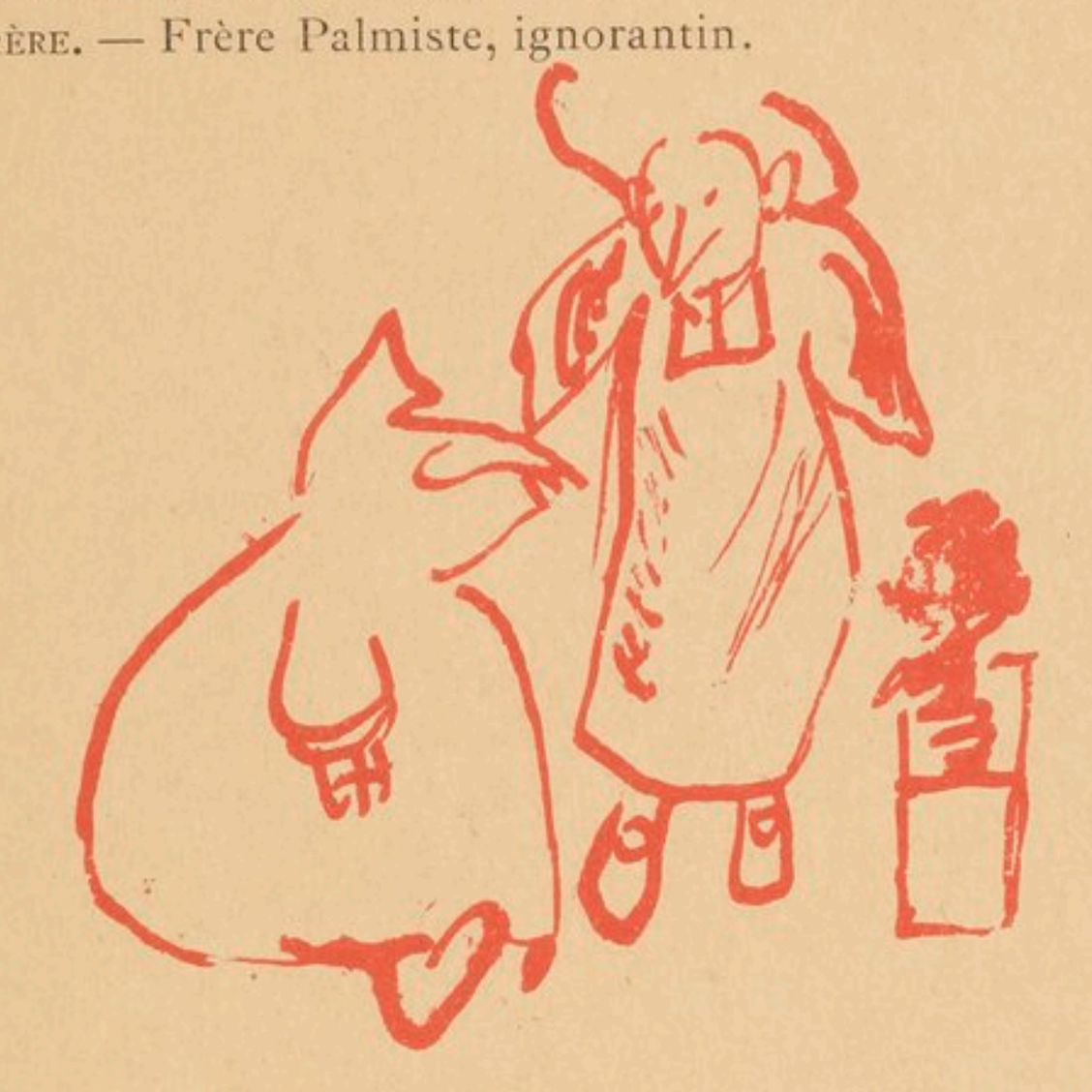

P. U. — Vous n'êtes pas très instruit, alors ? Pourquoi voulez-vous dans ce cas faire le maître d'école et me demander si je sais ? Vous devriez au moins avoir la pudeur de ne point afficher votre incapacité sur votre nom.

Le F. (*placidement*). — *Ignorantin*, comme on dit : *latin*. Donc, Père Ubu : savez-vous écrire ?

P. U. — A merveille, Monsieur !

Le F. — Alors de quoi est formé, s'il vous plaît, le petit *a* ?

P. U. — Le petit *a* est formé, cornegidouille ! d'une espèce de machin rond avec une espèce de machin long à côté. Nous regrettons d'avoir à vous inculquer ces notions élémentaires !

Le F. — Père Ubu, voici un jeune négrillon (*Il ouvre une boîte à ressort. Frayeur du Père Ubu*), qui va rectifier vos erreurs. Parlez, Zozo. De quoi est formé le petit *a* ?

Le petit nègre (*récitant*). — Le petit *a* est formé du petit *c*, lettre mère, et du petit *i*, également lettre mère.

P. U. — Ceci ne nous intéresse en aucune façon.

Le F. — De quoi est formé le petit *t* ?

P. U. — Ceci est moins difficile : le petit *t* est formé d'une tige verticale avec un petit bout de bois qui se balance dessus !

Le F. (*regardant le Père Ubu avec commisération ; au petit nègre*). — De quoi est formé le petit *t* ?

Le petit nègre. — Le petit *t* est formé du petit *i*, lettre mère, en le prolongeant plus haut que le point idéal de l'*i*, et à cet endroit idéal ce point idéal se bifurque et devient une double barre transversale.

(*Le Père Ubu se met en devoir de s'endormir.*)

Le F. — De quoi est formé le petit *q* ?

P. U. — Oh ! oh ! Ceci commence à nous intéresser.

Le petit nègre. — Le petit *q* est formé du petit *i*, lettre mère, prolongé en queue vers le bas et qui dépasserait légèrement le point idéal de l'*i* si l'on avait l'habitude de mettre les points sous les *i* ; et du petit *c*, lettre mère, placé en haut et à gauche.

Le F. — Fort bien, mon enfant. De quoi est formé le grand *Q* ?

P. U. — Oh ! oh ! Ceci nous intéresse tout à fait.

Le petit nègre. — Le grand *Q* est formé du grand *O*...

P. U. — Du grand *O*, parfaitement, jeune homme : du grand *O*, lettre mère, c'est ce que nous pensions dire...

Le petit nègre (*avec sévérité*). — Du grand *O*, qui n'est pas une lettre mère, et du petit *c*, lettre mère.

(*Le Père Ubu s'effondre.*)

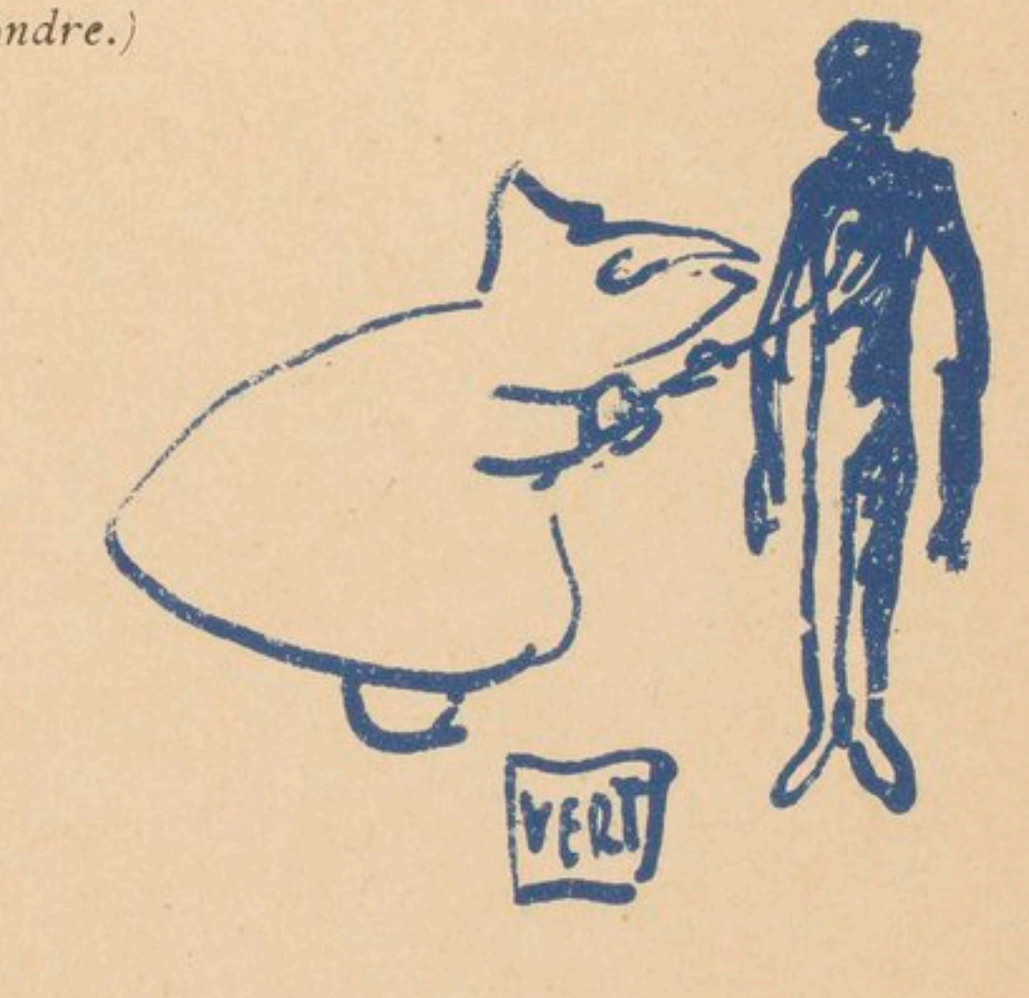

Le F. — Voyez, Père Ubu, l'érudition sans pareille, fruit de mon enseignement, de cet élève d'un âge si tendre.

P. U. — Ce n'est pas malin, il est en carton.

Le F. — En chair et en os, pétris de science. Et vous d'ailleurs, Père Ubu, croyez-vous donc que vous êtes en vrai ? (*Au petit nègre.*) A quel devoir travaillez-vous maintenant, mon enfant ?

I.

Pousse pas moin, pousse pas moin dans l' coin : dans l' coin nana pinaise.

II.

Dans l' milié y fait trop saud.

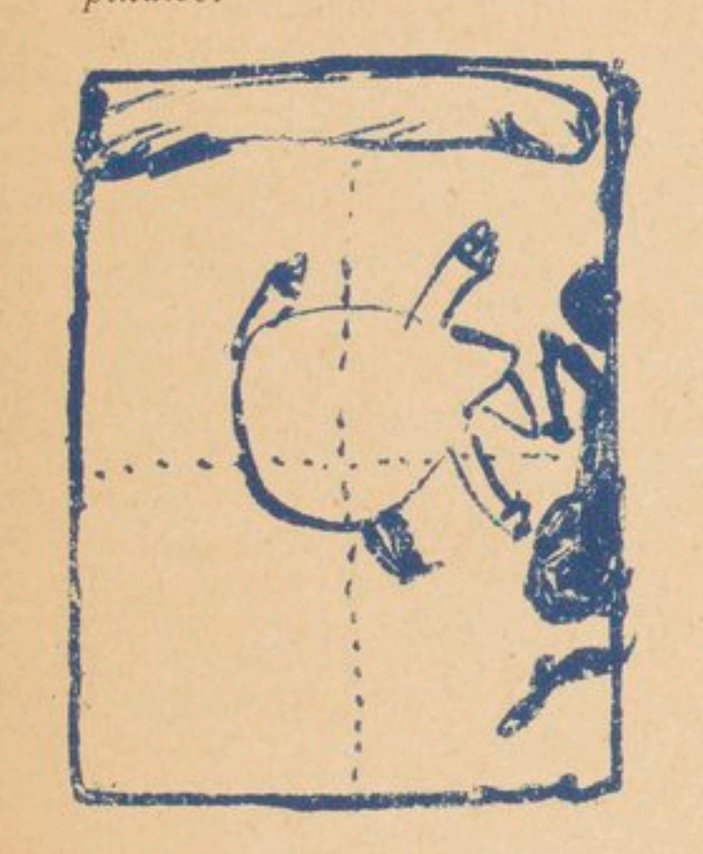

III.

Sir l' bord moin va tomber!

IV.

Soucouille pas trop fort, Madeleine, la case n'est pas à nous. Soucouille pas trop fort, Madeleine, la case va tomber !

Le petit nègre. — Je recopie mon cahier au propre, parce que j'ai renversé mon encrier dessus.

Le F. — Prenez-vous plaisir à ce travail ?

Le petit nègre. — Oui, cher frère, un très grand plaisir.

Le F. — Vous n'avez donc point de contrition d'avoir renversé votre encrier sur votre cahier au propre ?

Le petit nègre. — Je le déplore amèrement, parce que sans cela j'aurais la satisfaction de recopier mon cahier au propre en double.

P. U. (*suffoqué*). — Qu'il recopie son cahier d'abord en simple ! et ensuite, en double et en triple sa propre personne, sur laquelle il a évidemment renversé un très grand nombre d'encriers, le petit sagouin !

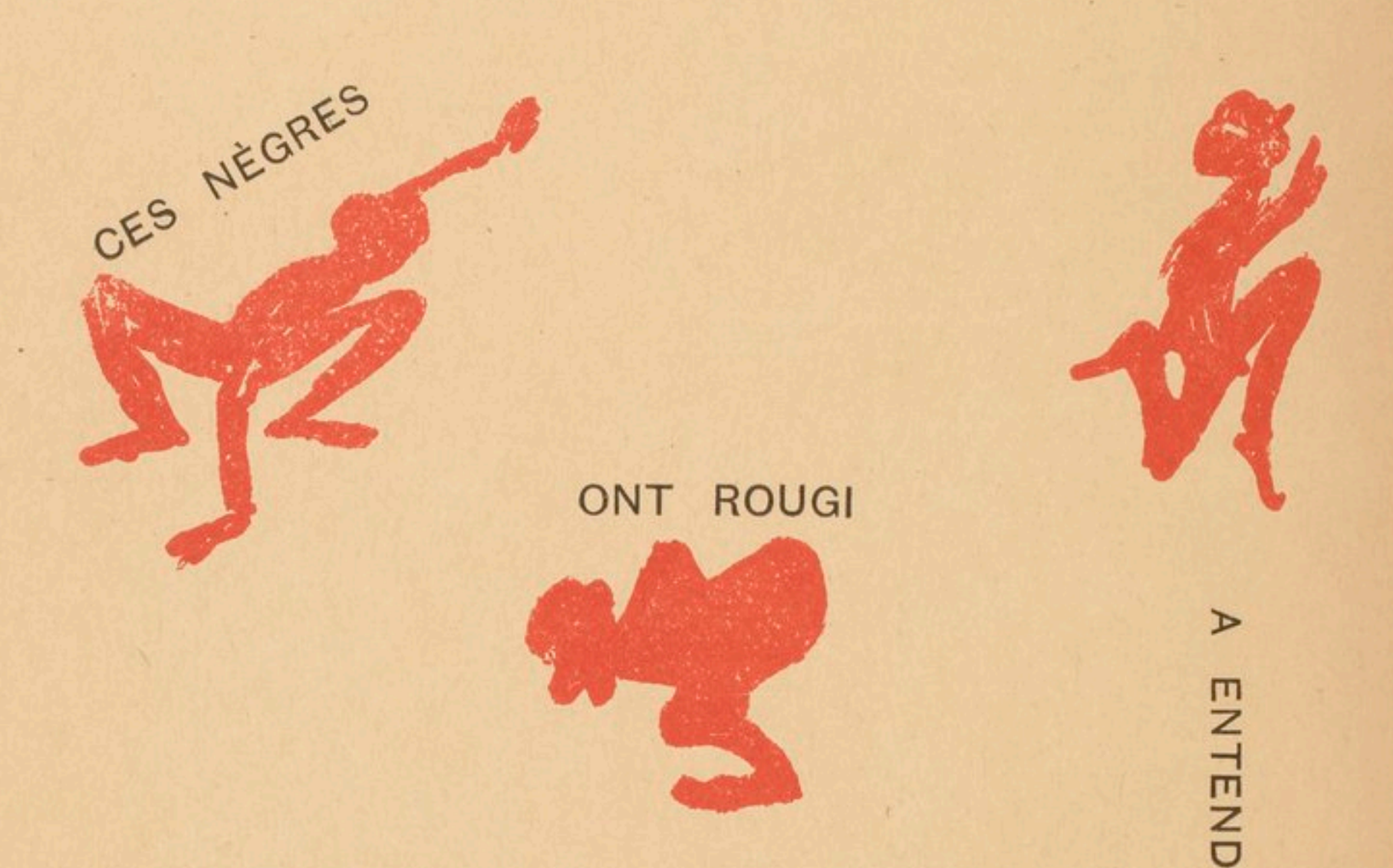

LA CHANSON SUIVANTE

ET CETTE PAGE DE DROITE QUI EN EST PLUS PBOCHE
EST DÉJA AU ROUGE ***BLANC***

TATANE

Chanson pour faire rougir les nègres et glorifier le Père Ubu

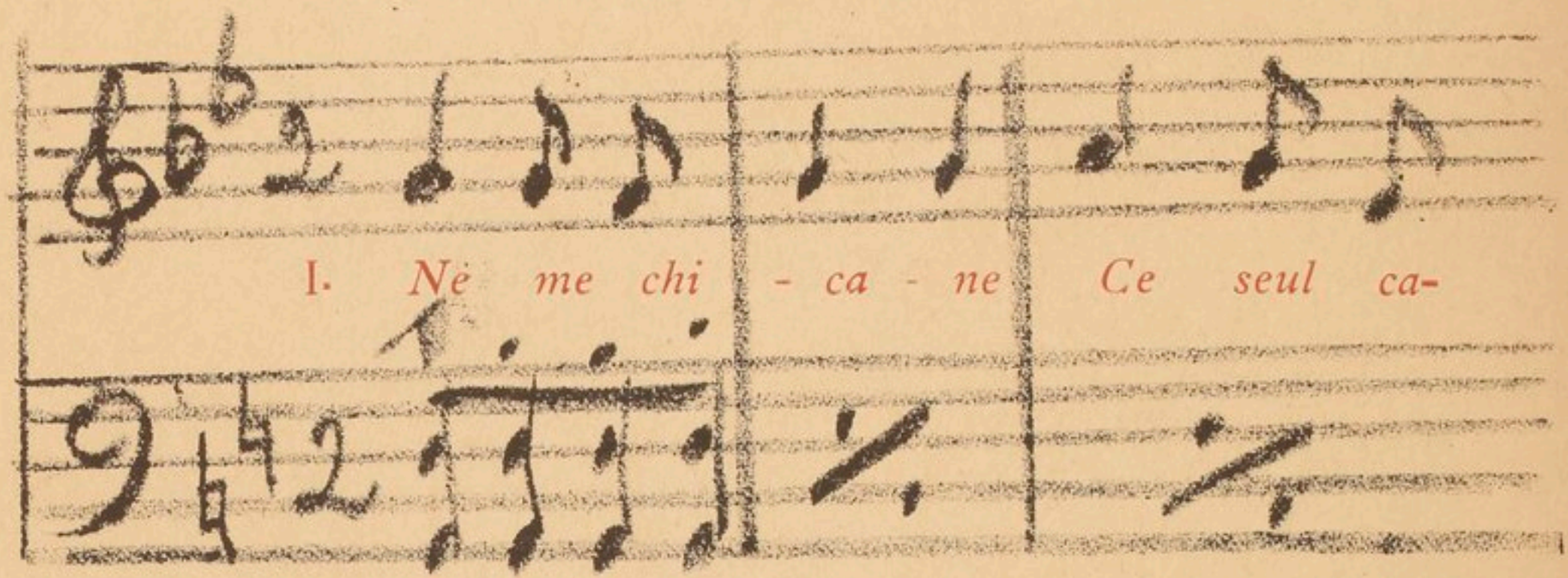

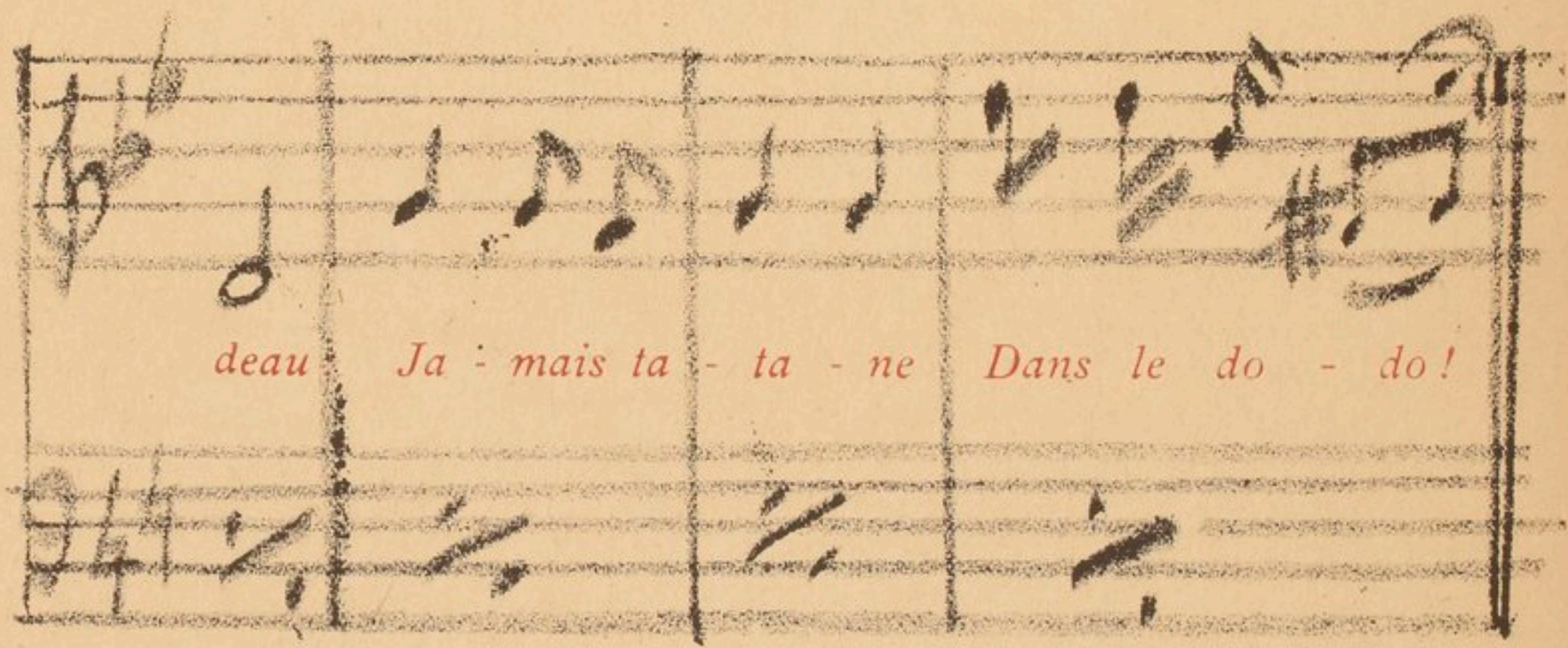

II

Lors reste en panne
Je ne sais où
Un diaphane
En caoutchouc.

III

« A ton adresse
Remporte peau,
Dit la négresse,
De ton zozo ! »

IV

Sur le rivage
Le Père Ubu
A la sauvage
Montre son dû.

V

Mais sa conquête :
« Colorié
Li blanc bébête
Dans l'encrié ! »

VI

Ainsi se broche,
De noir imbu,
Dessus Totoche
Le Père Ubu.

VII

Sa signature
Va son chemin
Sur la nature
Du parchemin.

VIII

Le noble sire
Ne s'étonna ;
Commence écrire
Cet Almanach,

IX

Quand une lame,
Sur ce tableau,
Jette la femme
Au fond de l'eau.

X

Cherche, et barguigne
A préciser :
« Portait pour signe
Demi-baiser ! »

XI

La croyant sage,
Un Malabar
Prit son... corsage
Dix ans plus tard.

XII

Ce pucelage
Etait la peau
D'Ubu volage,
Peau de zozo !

I & XIII

« Ne me chicane
Ce seul cadeau :
Jamais tatane
Dans le dodo ! »

Vient de paraître chez Ambroise Vollard, éditeur, 6, rue Laffitte, à Paris

PARALLÈLEMENT

par PAUL VERLAINE

illustré tant dans le texte que hors texte de près de cent lithographies originales de Pierre Bonnard. — Les ornements du livre ont été dessinés par Pierre Bonnard et gravés sur bois par Tony Beltrand. — L'impression de la typographie a été faite sur les presses à bras de l'Imprimerie Nationale, avec une fonte neuve de caractères gravés en 1540 par Garamond sur l'ordre de François Ier. — L'impression des lithographies a été faite à la presse à bras par Auguste Clot. — Toutes les planches ont été détruites.

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

Deux cents exemplaires numérotés

Dix exemplaires sur chine chine, comprenant une suite de toutes les estampes sans le texte (1 à 10).
Vingt exemplaires sur chine chine sans la suite (11 à 30).
Cent soixante-dix exemplaires sur vélin de Hollande fabriqué spécialement par la Maison Van Gelder pour cette édition (31 à 200), avec le filigrane :

PARALLÈLEMENT

PRIX DES EXEMPLAIRES

1 à 10	**450**	francs.
11 à 30	**250**	—
31 à 200	**150**	—

Un spécimen sera adressé sur demande

EN PRÉPARATION :

LE JARDIN DES SUPPLICES, par Octave Mirbeau,

tiré à deux cents exemplaires et illustré d'environ vingt lithographies en couleurs hors texte de **A. Rodin**

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

tirée à trois cents exemplaires et illustrée dans le texte d'environ cent cinquante bois dessinés par **Maurice Denis** et gravés par la Société des Graveurs Français.

UN COUP DE DÉS, poème de Stéphane Mallarmé

illustré de quatre lithographies originales d'**Odilon Redon**, tirage très limité.

Troisième et dernière année de l'édition d'estampes

LES PEINTRES-GRAVEURS

Publications déjà parues à la Galerie Vollard

LES PEINTRES-GRAVEURS

(TROIS ANNÉES)

La première année, qui a paru sous le titre les *Peintres-Graveurs*, comprend vingt-deux estampes originales tirées à cent exemplaires et signées :

Auriol. — Besnard. — Blanche. — Bonnard. — Carabin. — Denis. — Fantin-Latour. — Guillaumin. — Hermann Paul. — Knowles. — Leheutre. — Lunois. — Maurin. — Munch. — Redon. — Renoir. — Rippl-Ronaï. — Toorop. — Rysselberghe. — Suzanne Valadon. — Vallotton. — Vuillard.

La deuxième année, qui a paru sous le titre : *Album d'estampes originales de la Galerie Vollard*, comprend trente-deux estampes originales tirées à cent exemplaires et signées :

Aman-Jean. — G. Auriol. — P. Bonnard. — E. Carrière. — Ch. Cottet. — H. E. Cross. — P. Cézanne. — M. Denis. — M. Eliot. — Fantin-Latour. — De Feure. — J.-L. Forain. — E. Grasset. — A. Guillaumin. — G. Leheutre. — R. Lewisohn. — A. Lunois. — Henri Martin. — C. Maurin. — Lucien Pissaro. — Puvis de Chavannes. — Odilon Redon. — A. Rodin. — Xavier Roussel. — C. H. Shannon. — L. Simon. — A. Sisley. — De Toulouse-Lautrec. — E. Vuillard. — T. P. Wagner. — Whistler.

Il reste environ une vingtaine d'exemplaires de chacune de ces deux années. Chaque année se vend séparément. Un catalogue détaillé de ces estampes sera envoyé sur demande.

CROQUIS PARISIENS, par Pierre Bonnard

Suite de douze lithographies en couleurs
Tirage à cent exemplaires.

PAYSAGES ET INTÉRIEURS, par Édouard Vuillard

Suite de douze lithographies en couleurs
Tirage à cent exemplaires.

AMOUR, par Maurice Denis

Suite de douze lithographies en couleurs
Tirage à cent exemplaires.

L'APOCALYPSE

Suite de douze lithographies en noir par **Odilon Redon**
Tirage à cent exemplaires

Suite de six lithographies en noir de **Fantin Latour**
Tirage à cent exemplaires.

Suite de six eaux-fortes importantes par **Muller**

La vie heureuse de Dante Alighieri

Tirage par l'artiste à douze exemplaires.

TOUS LES ENVOIS SE FONT CONTRE REMBOURSEMENT

CONSEILS AUX CAPITALISTES ET PERD-DE-FAMILLE

Il faut acquérir sans retard, car c'est un bon placement d'argent :

Au " **Mercure de France** ", 15, rue de l'Echaudé Saint-Germain.

Ouverture d'Ubu Roi, piano à 4 mains.
Marche des Polonais, piano à 2 mains.
Chanson du Décervelage, avec ou sans accompagnement.
Ubu Roi, partition complète avec texte, le tout en fac-simile autographique.

Trois Chansons à la Charcutière :

a) *Du Pays Tourangeau.*
b) *Malheureuse Adèle.*
c) *Velas ou l'Officier de Fortune.*

La Complainte de M. Benoît ;
Paysage de neige ;
Berceuse obscène.
Solfège illustré, le seul qui apprenne rapidement la musique aux petits enfants.
Scènes familières, pour piano.
César-Antechrist.
Les Jours et les Nuits, roman militaire.
L'Amour absolu, roman.
Petit Almanach du Père Ubu.

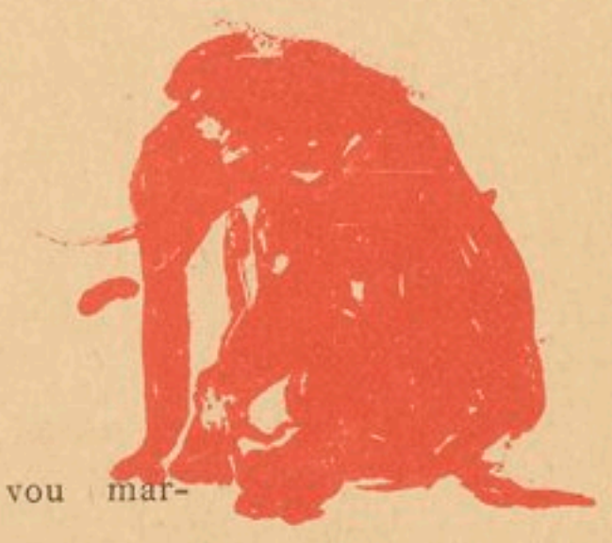

Symbole de la légèreté d'esprit du Père Ubu, ce qui n'est point une critique, vu qu'il entend ne le manifester qu'en vous marchant sur les pieds.

A " **la revue blanche** " :

UBU ROI
UBU ENCHAINÉ } Réunis en un volume de la collection à 3 fr. 50.

Pour paraître le 22 janvier, en un volume à 3 fr. 50 :

MESSALINE

roman de la Rome impériale.